MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PECHE

INVENTAIRE FORESTIER NATIONAL

CORREZE

1990

3ème inventaire forestier du département

Commentaires sur les résultats

TABLE DES MATIERES

II.3 - VOLUMES - ACCROISSEMENTS - RECRUTEMENT - PRODUCTION

III - TABLEAUX DE RESULTATS

A) - GENERALITES

B) - FORMATIONS BOISEES DE PRODUCTION

I – LE DEPARTEMENT DE LA CORREZE

I.1 – GENERALITES

11.1 – LES DIVERS INVENTAIRES

On n'applique pas les mêmes méthodes selon que l'on inventorie des bois, des peupleraies ou des haies. On appelle Inventaire général celui qui est adapté au cas des formations boisées de production et à celui des landes. Il existe, à côté, des Inventaires spéciaux mis en oeuvre, éventuellement, pour les peupleraies, pour les alignements d'arbres, pour les haies, pour les arbres épars. Pour la CORREZE, seul l'Inventaire général a été fait, car les peupleraies représentent une ressource ligneuse négligeable par rapport à celle des bois et forêts.

11.2 – L'INVENTAIRE GENERAL

On pourra se reporter à la brochure "Buts et Méthodes de l'Inventaire Forestier National" pour avoir une présentation détaillée de la méthode utilisée dans l'Inventaire général. Les explications qui suivent n'ont pour ambition que de présenter les différentes étapes du travail, pour faire comprendre le rôle fondamental de la notion de "Domaine d'étude" et des critères qui concourent à définir ces domaines d'étude.

La première étape, si on passe sous silence la collecte préalable de l'information disponible sur les sols, le climat et la végétation dans le département, consiste à répartir la surface d'un département en domaines d'étude cartographiés (D.E.C.) ; cette répartition se fait à l'aide de photographies aériennes, en cartographiant les ensembles qui apparaissent homogènes quant à 3 critères essentiels définis a priori :

. la nature juridique de propriété
. la région (ou sous-région) forestière
. le type de peuplement

Dès lors que des surfaces élémentaires relèvent de la même nature juridique de propriété, de la même région forestière et du même type de peuplement, elles appartiennent au même D.E.C., celui-ci étant très généralement dispersé en plusieurs morceaux nommés "faces". La surface de chacun des D.E.C. est déterminée à ce stade par planimétrie.

La seconde étape est la photo-interprétation de points régulièrement répartis à raison d'un point pour 35 ha environ. Sur ces points on détermine, outre le D.E.C. d'appartenance, l'usage du sol, c'est-à-dire l'utilisation que l'activité humaine réserve au sol ; la liste des usages est la suivante :

. bois et forêts de production
. bois et forêts de protection ou d'agrément
. landes
. terres agricoles
. peupleraies

. eaux
. terrains improductifs (au point de vue agricole ou forestier).

Pour les bois et forêts de production ainsi que pour les landes, l'analyse est poussée plus loin en examinant une zone circulaire de 25 m de rayon autour du point ; par exemple, pour les bois, on détermine l'altitude, l'exposition, la taille du massif forestier, la composition globale (feuillus ou conifères) et la classe de volume par hectare.

La troisième étape s'appelle la préparation de l'échantillon ou stratification. Grâce aux résultats de l'analyse faite par photo-interprétation, ceux des points photo-interprétés appartenant aux usages forêts de production et landes sont regroupés en ensembles homogènes ou "familles" ; à chaque famille on attribue une partie de la surface du D.E.C. auquel elle appartient, au prorata du nombre de points. Les familles peuvent alors être subdivisées en strates ou regroupées à plusieurs dans une même strate ; la subdivision s'opère lorsque la famille est trop nombreuse et on utilise alors des critères complémentaires pour cette subdivision ; au contraire le regroupement de familles d'un même DEC a lieu lorsque les familles sont peu peuplées.

Puis, selon l'intérêt porté à la strate et la précision que l'on souhaite obtenir, on choisit un taux d'échantillonnage qui permet de tirer au sort un échantillon de la strate.

L'échantillon total est la somme des échantillons tirés dans chaque strate. En Corrèze cet échantillon total est de 1 611 points pour les forêts de production, soit 1 point pour 161 ha.

L'ensemble des points échantillon est alors visité au sol pour un contrôle de la photo-interprétation, puis pour un lever des caractéristiques dendrométriques ; pour cela 3 placettes concentriques sont assises autour de chaque point échantillon. C'est sur ces placettes que sont comptés les arbres, qu'ils sont identifiés et répertoriés dans un type de tige (taillis ou futaie) et que sont mesurés leurs dimensions, leur âge et leurs accroissements en diamètre et en hauteur.

Les calculs se font d'abord pour les arbres de chaque placette (cubage, détermination de l'accroissement en volume, ...) ; les effectifs, volumes, accroissements et recrutements sont calculés par placette (sommation des résultats obtenus sur les arbres de la placette), puis sont ramenés à l'hectare et ventilés par essence, par type d'arbre, par classe de diamètre, par classe d'âge (éventuellement). On calcule les moyennes pour tous les points d'une même strate et on étend les résultats moyens de la strate à l'ensemble de la famille correspondante. On passe ensuite aux résultats des D.E.C. par une sommation des résultats des familles composantes. Il est alors facile de trouver des résultats plus globaux en additionnant les résultats des D.E.C. inclus dans le superdomaine choisi.

11.3 - LES CRITERES SERVANT A DEFINIR LES D.E.C.

a) La nature juridique de propriété classe les terrains (boisés ou non) entre :

- la propriété domaniale soumise au régime forestier
- la propriété non domaniale soumise au régime forestier (forêts sectionales, communales, départementales, d'établissements publics, ...)
- la propriété privée

Il n'y a pas eu de modification de ce critère depuis l'inventaire précédent et il est donc inutile d'apporter des précisions complémentaires.

b) La région forestière est une portion de territoire où règnent en moyenne des conditions similaires ou équivalentes du point de vue forestier (conditions édaphiques et climatiques), de sorte que les types de forêts et les types de paysage y présentent une bonne homogénéité.

Depuis l'inventaire précédent, le découpage en régions forestières n'a pas été modifié ; seules les surfaces peuvent avoir légèrement varié, puisque la façon de les évaluer est différente : au cycle précédent les surfaces avaient été calculées statistiquement par grilles de points, alors qu'au cycle actuel elles ont été planimétrées.

Le département est découpé en 8 régions forestières comme le montre la carte jointe au présent fascicule :

. Plateau limousin 1
. Plateau limousin 2
. Plateau limousin 3
. Plateau de Millevaches
. Châtaigneraie limousine
. Bassin de Brive
. Causses
. Avant -Causses

La surface de chaque région et sa répartition par usage figurent dans le tableau 3.

c) Bien que les types de peuplement forestier n'aient pas changé dans leur définition depuis l'inventaire précédent, il apparaît nécessaire de leur consacrer le chapitre entier qui suit.

I.2 - LES TYPES DE PEUPLEMENT

12.1 - GENERALITES

On appelle "types de peuplement" des ensembles forestiers, continus ou discontinus, qui présentent une unité suffisante du point de vue de leur intérêt économique direct ou indirect et des problèmes qu'ils posent pour leur mise en valeur et leur exploitation.

Les critères servant de base à la définition des types de peuplement sont :

1) la structure d'ensemble, structure au sens large (structure forestière classique : futaie, taillis, mélange de futaie et de taillis) ou structure spéciale (résultant de la prise en compte du morcellement foncier ou d'un facteur de marginalité ou de précarité imputable aux conditions de la station).

2) la composition, c'est-à-dire la nature des essences représentées, que cette désignation soit faite par essence ou par groupe d'essences.

La notion de type de peuplement s'applique à des ensembles assez vastes excédant généralement la taille d'une parcelle forestière classique : c'est pourquoi il peut apparaître dans l'analyse des résultats des disparités ou des irrégularités localisées dont il n'a pas été tenu compte, en raison de leur caractère accessoire, dans la délimitation des types (par exemple bouquets de conifères isolés dans un ensemble presque totalement constitué de feuillus).

En règle générale, le minimum de surface d'un élément de type se situe aux alentours de 4 ha. Exceptionnellement, ce seuil a été sensiblement abaissé pour certains peuplements à limites particulièrement nettes et tranchées tels que des reboisements par exemple.

Naturellement, le minimum de 4 ha ne s'applique pas aux formations boisées de surface moindre : bosquets (de 5 ares à 50 ares) et boqueteaux (de 50 ares à 4 ha).

Les formations boisées de production de la CORREZE ont été réparties en 13 types de peuplement dont la description va être présentée ci-après dans l'ordre du tableau 12 (P).

Au début de la présentation de chaque type de peuplement, un tableau donnera la surface qu'il occupe, son volume sur pied et sa production annuelle en distinguant les forêts soumises au régime forestier et les forêts privées.

On notera que les surfaces dont il est question sont les surfaces réellement boisées ; en effet les coupes rases restées sans régénération n'ont pas été prises en compte.

Pour permettre de situer chaque type de peuplement, voici les données analogues au niveau de l'ensemble du département ; les surfaces indiquées ne prennent pas en compte les surfaces restées en coupes rases sans régénération.

	Forêts soumises		Forêts privées		Total
Surfaces (ha)	10 775	4,2%	248 679	95,8%	259 454
Volumes sur pied (m^3) soit en m^3/ha	890 758 83	2,4%	36 114 520 145	97,6%	37 005 278 143
Production annuelle (m^3) soit en m^3/ha	70 960 6,6	3,7%	1 863 995 7,5	96,3%	1 934 955 7,5
Nombre d'unités d'échantillonnage au sol	254	15,8%	1 357	84,2%	1 611

12.2 – LES DIFFERENTS TYPES DE PEUPLEMENT

A titre indicatif, il est rappelé que pour la France entière les dernières données disponibles sont les suivantes (1er Janvier 1994) :

- le volume moyen à l'hectare des formations boisées de production est de 137 m^3
- la production brute annuelle moyenne de ces mêmes formations boisées est de 5,8 m^3/ha.

Nota : Les types de peuplement qui avaient été distingués et analysés lors du cycle précédent dans le département étaient moins nombreux qu'au cycle actuel.

122.1 – FUTAIE FEUILLUE

a) Définition

Il s'agit surtout de futaies dans lesquelles les feuillus se présentent à l'état pur (couvert libre relatif supérieur ou égal à 75%) , quels que soient leur âge et leur origine (naturelle ou artificielle), et dont la structure parcellaire d'ensemble est peu morcelée (parcelles presque toujours supérieures à 3 ha et pouvant atteindre plusieurs dizaines d'hectares).

Les feuillus sont surtout des chênes et du hêtre.

On y range aussi les futaies sur souches issues de conversions de taillis ou de taillis-sous-futaie lorsque les arbres de forme "réserves de T.S.F." forment moins de 50 % du couvert de la futaie.

b) Caractéristiques quantitatives et répartition par type de propriété

	Forêts soumises		Forêts privées		Total des forêts de production
	Valeur absolue	%	Valeur absolue	%	
Surfaces (ha)	255	3,0	8 172	97,0	8 427
Volumes sur pied (m^3) soit en m^3 par ha	27 038 106,0	2,0 /	1 355 799 165,9	98,0 /	1 382 837 164,1
Production annuelle (m^3) soit en m^3 par ha	922 3,6	1,9 /	47 502 5,8	98,1 /	48 424 5,7
Nombre d'unités d'échantillonnage au sol	11	/	85	/	96

122.2 – FUTAIE DE PINS

a) Définition

Il s'agit de futaies dans lesquelles les pins se présentent à l'état pur (couvert libre relatif supérieur ou égal à 75%) , quels que soient leur âge et leur origine (naturelle ou artificielle), et dont la structure parcellaire d'ensemble est peu morcelée (parcelles presque toujours supérieures à 3 ha et pouvant atteindre plusieurs dizaines d'hectares).

Les pins sont surtout des pins sylvestres.

b) Caractéristiques quantitatives et répartition par type de propriété

	Forêts soumises		Forêts privées		Total des forêts de production
	Valeur absolue	%	Valeur absolue	%	
Surfaces (ha)	1 099	10,2	9 711	89,8	10 810
Volumes sur pied (m^3) soit en m^3 par ha	95 884 87,2	5,5 /	1 653 338 170,3	94,5 /	1 749 222 161,8
Production annuelle (m^3) soit en m^3 par ha	5 414 4,9	6,4 /	78 812 8,1	93,6 /	84 226 7,8
Nombre d'unités d'échantillonnage au sol	34	/	86	/	120

122.3 – AUTRES FUTAIES DE CONIFERES

a) Définition

Il s'agit de futaies dans lesquelles les conifères, autres que les pins, se présentent à l'état pur (couvert libre relatif supérieur ou égal à 75%), quels que soient leur âge et leur origine (naturelle ou artificielle), et dont la structure parcellaire d'ensemble est peu morcelée (parcelles presque toujours supérieures à 3 ha et pouvant atteindre plusieurs dizaines d'hectares).

Les conifères sont surtout des épicéas communs et des douglas. Mais on trouve aussi des mélèzes du Japon, des sapins de Vancouver, des épicéas de Sitka et des sapins pectinés.

b) Caractéristiques quantitatives et répartition par type de propriété

	Forêts soumises		Forêts privées		Total des forêts de production
	Valeur absolue	%	Valeur absolue	%	
Surfaces (ha)	5 891	12,2	42 381	87,8	48 272
Volumes sur pied (m^3) soit en m^3 par ha	396 153 67,2	7,0 /	5 256 640 124,0	93,0 /	5 652 793 117,1
Production annuelle (m^3) soit en m^3 par ha	43 666 7,4	9,4 /	422 222 10,0	90,6 /	465 888 9,7
Nombre d'unités d'échantillonnage au sol	144	/	272	/	416

122.4 – FUTAIE MIXTE DE PINS

a) Définition

Il s'agit de peuplements de futaie à structure parcellaire peu divisée, composés de pins et de feuillus, le couvert libre relatif de chacun de ces deux groupes d'essences étant compris entre 25 % et 75 %.

Les pins sont surtout des pins sylvestres.

Les feuillus sont surtout des hêtres et des chênes.

b) Caractéristiques quantitatives et répartition par type de propriété

	Forêts soumises		Forêts privées		Total des forêts de production
	Valeur absolue	%	Valeur absolue	%	
Surfaces (ha)	258	2,6	9 497	97,4	9 755
Volumes sur pied (m^3) soit en m^3 par ha	22 996 89,1	1,2 /	1 906 404 200,7	98,8 /	1 929 400 197,8
Production annuelle (m^3) soit en m3 par ha	1 368 5,3	1,6 /	81 725 8,6	98,4 /	83 093 8,5
Nombre d'unités d'échantillonnage au sol	11	/	97	/	108

122.5 - MELANGE FUTAIE FEUILLUE-TAILLIS

a) Définition

Il s'agit de peuplements mixtes (futaie et taillis), soit en 2 étages, soit par éléments juxtaposés, dans lesquels la futaie est composée de feuillus purs ou prépondérants et qui se présentent sous forme d'ensembles à structure foncière peu morcelée contrairement aux " boisements morcelés ".

Ce type englobe :

- les peuplements de taillis-sous-futaie ou dérivant de taillis-sous-futaie, y compris ceux engagés dans la voie de la conversion si les arbres en forme de réserve de T.S.F. sont majoritaires et si la futaie occupe moins de 65 % du couvert total.

- les mélanges de futaie à prépondérance feuillue (moins de 50 % de conifères) et de taillis, dans lesquels le taillis occupe plus de 25 % de la surface du sol et la futaie entre 10 % et 65 % du couvert boisé total.

Les feuillus de la futaie peuvent être spontanés ou introduits.

b) Caractéristiques quantitatives et répartition par type de propriété

	Forêts soumises		Forêts privées		Total des forêts de production
	Valeur absolue	%	Valeur absolue	%	
Surfaces (ha)	2 006	2,8	69 992	97,2	71 998
Volumes sur pied (m^3) soit en m^3 par ha	228 530 113,9	2,1 /	10 455 860 149,4	97,9 /	10 684 390 148,4
Production annuelle (m^3) soit en m^3 par ha	9 514 4,7	2,2 /	428 331 6,1	97,8 /	437 845 6,1
Nombre d'unités d'échantillonnage au sol	23	/	196	/	219

122.6 - MELANGE FUTAIE DE CONIFERES-TAILLIS

a) Définition

Il s'agit de peuplements mixtes (futaie et taillis), soit en 2 étages, soit par éléments juxtaposés, dans lesquels la futaie est composée de conifères purs ou prépondérants et qui se présentent sous forme d'ensembles à structure foncière peu morcelée contrairement aux " boisements morcelés ".

Ce type englobe, dès lors que le couvert des arbres de futaie dépasse 10 % et reste inférieur à 65 % :

- les peuplements de taillis dominés par un étage de conifères.
- les enrésinements par bandes ou par layons dans lesquels subsistent des vestiges du peuplement feuillu préexistant.

b) Caractéristiques quantitatives et répartition par type de propriété

	Forêts soumises		Forêts privées		Total des forêts de production
	Valeur absolue	%	Valeur absolue	%	
Surfaces (ha)	527	1,8	29 499	98,2	30 026
Volumes sur pied (m^3) soit en m^3 par ha	40 084 76,1	1,0 /	4 008 432 135,9	99,0 /	4 048 516 134,8
Production annuelle (m^3) soit en m^3 par ha	2 645 5,0	1,3 /	203 747 6,9	98,7 /	206 392 6,9
Nombre d'unités d'échantillonnage au sol	10	/	143	/	153

122.7 - TAILLIS SIMPLE

a) Définition

Ce sont des peuplements présentant une structure forestière dominante de taillis simple (donc le couvert absolu des éventuels arbres de futaie est inférieur à 10 %) et qui ne sont pas fragmentés en très petites parcelles.

Les peuplements feuillus qui, à l'âge adulte, ne dépassent pas 12 m de hauteur y ont été rattachés, quelle que soit leur structure, sauf si le parcellaire est morcelé.

Les feuillus qui y sont à l'état pur ou prépondérant, c'est-à-dire dont le couvert relatif est supérieur à 50 %, sont souvent le châtaignier, le chêne pédonculé, le chêne pubescent et le bouleau.

b) Caractéristiques quantitatives et répartition par type de propriété

	Forêts soumises		Forêts privées		Total des forêts de production
	Valeur absolue	%	Valeur absolue	%	
Surfaces (ha)	7	0,1	6 970	99,9	6 977
Volumes sur pied (m^3) soit en m^3 par ha	511 73,0	0,1 /	603 081 86,5	99,9 /	603 592 86,5
Production annuelle (m^3) soit en m^3 par ha	95 13,6	0,3 /	33 127 4,8	99,7 /	33 222 4,8
Nombre d'unités d'échantillonnage au sol	1	/	53	/	54

122.8 - BOISEMENTS MORCELES DE FEUILLUS PURS

a) Définition

Ce sont des peuplements où les feuillus sont toujours à l'état pur (c'est-à-dire qu'ils ont un couvert libre relatif toujours supérieur à 75 %).

Comme dans tout boisement morcelé, on retrouve un grand émiettement parcellaire et la proximité de zones habitées ou le voisinage immédiat de terres agricoles. Ces peuplements présentent donc une forte proportion de lisières et de franges où la distinction des structures classiques est difficile.

Les feuillus qui y sont à l'état pur, c'est-à-dire dont le couvert relatif est supérieur à 75 %, sont souvent le chêne pédonculé, le chêne pubescent et le châtaignier.

b) **Caractéristiques quantitatives et répartition par type de propriété**

	Forêts soumises		Forêts privées		Total des forêts de production
	Valeur absolue	%	Valeur absolue	%	
Surfaces (ha)	112	0,5	23 186	99,5	23 298
Volumes sur pied (m^3) soit en m^3 par ha	19 806 176,8	0,6 /	3 413 580 147,2	99,4 /	3 433 386 147,4
Production annuelle (m^3) soit en m^3 par ha	1 544 13,8	1,0 /	160 080 6,9	99,0 /	161 624 6,9
Nombre d'unités d'échantillonnage au sol	1	/	129	/	130

122.9 - BOISEMENTS MORCELES DE CONIFERES PURS

a) **Définition**

Ce sont des peuplements où les conifères sont toujours à l'état pur (c'est-à-dire qu'ils ont un couvert libre relatif toujours supérieur à 75 %).

Comme dans tout boisement morcelé, on retrouve un grand émiettement parcellaire et la proximité de zones habitées ou le voisinage immédiat de terres agricoles. Ces peuplements présentent donc une forte proportion de lisières et de franges où la distinction des structures classiques est difficile.

Les conifères qui y sont à l'état pur, c'est-à-dire dont le couvert relatif est supérieur à 75 %, sont souvent le pin sylvestre, l'épicéa commun et le douglas.

b) **Caractéristiques quantitatives et répartition par type de propriété**

	Forêts soumises		Forêts privées		Total des forêts de production
	Valeur absolue	%	Valeur absolue	%	
Surfaces (ha)	45	0,7	6 206	99,3	6 251
Volumes sur pied (m^3) soit en m^3 par ha	1 194 26,5	0,1 /	932 838 150,3	99,9 /	934 032 149,4
Production annuelle (m^3) soit en m^3 par ha	111 2,5	0,2 /	68 268 11,0	99,8 /	68 379 10,9
Nombre d'unités d'échantillonnage au sol	4	/	51	/	55

122.10 - BOISEMENTS MORCELES A FEUILLUS PREPONDERANTS

a) Définition

Ce sont des peuplements où les feuillus sont toujours à l'état prépondérant sans atteindre l'état pur (c'est-à-dire qu'ils ont un couvert libre relatif compris entre 50 % et 75 %).

Comme dans tout boisement morcelé, on retrouve un grand émiettement parcellaire et la proximité de zones habitées ou le voisinage immédiat de terres agricoles. Ces peuplements présentent donc une forte proportion de lisières et de franges où la distinction des structures classiques est difficile.

Les feuillus qui y sont à l'état prépondérant, c'est-à-dire dont le couvert relatif est compris entre 50 et 75 %, sont souvent le chêne pédonculé, le hêtre et le châtaignier.

b) Caractéristiques quantitatives et répartition par type de propriété

	Forêts soumises		Forêts privées		Total des forêts de production
	Valeur absolue	%	Valeur absolue	%	
Surfaces (ha)	45	0,5	9 726	99,5	9 771
Volumes sur pied (m^3) soit en m^3 par ha	10 791 239,8	0,8 /	1 401 336 144,1	99,2 /	1 412 127 144,5
Production annuelle (m^3) soit en m^3 par ha	478 10,6	0,6 /	78 091 8,0	99,4 /	78 569 8,0
Nombre d'unités d'échantillonnage au sol	2	/	57	/	59

122.11 - BOISEMENTS MORCELES A CONIFERES PREPONDERANTS

a) Définition

Ce sont des peuplements où les conifères sont toujours à l'état prépondérant sans atteindre l'état pur (c'est-à-dire qu'ils ont un couvert libre relatif compris entre 50 % et 75 %).

Comme dans tout boisement morcelé, on retrouve un grand émiettement parcellaire et la proximité de zones habitées ou le voisinage immédiat de terres agricoles. Ces peuplements présentent donc une forte proportion de lisières et de franges où la distinction des structures classiques est difficile.

Les conifères qui y sont à l'état prépondérant, c'est-à-dire dont le couvert relatif est compris entre 50 et 75 %, sont souvent le pin sylvestre, l'épicéa commun et le douglas.

b) Caractéristiques quantitatives et répartition par type de propriété

	Forêts soumises		Forêts privées		Total des forêts de production
	Valeur absolue	%	Valeur absolue	%	
Surfaces (ha)	347	2,0	17 064	98,0	17 411
Volumes sur pied (m^3) soit en m^3 par ha	30 143 86,9	1,1 /	2 777 197 162,8	98,9 /	2 807 340 161,2
Production annuelle (m^3) soit en m^3 par ha	3 903 11,2	2,5 /	152 019 8,9	97,5 /	155 922 9,0
Nombre d'unités d'échantillonnage au sol	7	/	81	/	88

122.12 - BOISEMENTS LACHES

a) Définition

Ce sont des peuplements composés de feuillus purs ou prépondérants et caractérisés par une faible consistance (couvert libre relatif inférieur à 40 %).

Le parcellaire est souvent très morcelé, des parcelles forestières à limites floues jouxtant des terrains agricoles et des landes ; des vides à l'état de landes sont fréquents au sein de ces peuplements.

b) Caractéristiques quantitatives et répartition par type de propriété

	Forêts soumises		Forêts privées		Total des forêts de production
	Valeur absolue	%	Valeur absolue	%	
Surfaces (ha)	88	3,3	2 573	96,7	2 661
Volumes sur pied (m^3) soit en m^3 par ha	5 940 67,5	3,7 /	153 357 59,6	96,3 /	159 297 59,9
Production annuelle (m^3) soit en m^3 par ha	367 4,2	3,5 /	10 200 4,0	96,5 /	10 567 4,0
Nombre d'unités d'échantillonnage au sol	4	/	25	/	29

122.13 - BOSQUETS ET BOQUETEAUX

a) Définition

Ce sont des peuplements forestiers, de surface unitaire inférieure à 4 ha, dispersés à travers le territoire agricole.

Ils n'ont pas pu être rattachés à un type forestier cartographié, du fait de leur surface unitaire trop faible.

Bien qu'on connaisse leur composition ponctuelle et leur structure locale, il serait arbitraire de les regrouper avec l'un des 4 types de boisements morcelés, plutôt qu'avec un autre.

Toutes les structures peuvent s'y rencontrer, comme pour les types classiques de boisements morcelés. La composition est à dominante de conifères (pins sylvestres et épicéas communs).

b) Caractéristiques quantitatives et répartition par type de propriété

	Forêts soumises		Forêts privées		Total des forêts de production
	Valeur absolue	%	Valeur absolue	%	
Surfaces (ha)	95	0,7	13 702	99,3	13 797
Volumes sur pied (m^3) soit en m^3 par ha	11 688 123,0	0,5 /	2 196 661 160,3	99,5 /	2 208 349 160,1
Production annuelle (m^3) soit en m^3 par ha	933 9,8	0,9 /	99 871 7,3	99,1 /	100 804 7,3
Nombre d'unités d'échantillonnage au sol	2	/	82	/	84

12.3 - IMPORTANCE RELATIVE ET REPARTITION REGIONALE DES TYPES DE PEUPLEMENT

123.1 – Selon les surfaces

Le tableau ci-dessous fournit pour chaque type de peuplement la surface propre à chaque région ainsi que la part que prend chaque région.

Dans la dernière colonne figurent la surface totale du type de peuplement et le pourcentage qu'il représente par rapport à l'ensemble des boisements de production.

Régions / Peuplements	Plateau limousin 1	Plateau limousin 2	Plateau limousin 3	Plateau de Millevaches	Châtaigneraie limousine	Bassin de Brive	Causses	Avant -Causses	Total du dépar[t]
Futaie feuillue	380 4,5 %	2 783 33,0 %	2 792 33,1 %	1 995 23,7 %	214 2,5 %	263 3,1 %	0 0,0 %	0 0,0 %	8 427 3,2 %
Futaie de pins	0 0,0 %	3 133 29,0 %	3 802 35,2 %	3 681 34,1 %	48 0,4 %	146 1,4 %	0 0,0 %	0 0,0 %	10 810 4,2 %
Autres futaies de conifères	2 034 4,2 %	8 878 18,4 %	9 495 19,7 %	25 714 53,3 %	1 867 3,9 %	246 0,5 %	38 0,1 %	0 0,0 %	48 272 18,6 %
Futaie mixte de pins	32 0,3 %	2 126 21,8 %	5 217 53,5 %	2 319 23,8 %	61 0,6 %	0 0,0 %	0 0,0 %	0 0,0 %	9 755 3,8 %
Mélange futaie feuillue-taillis	781 1,1 %	4 401 6,1 %	37 856 52,6 %	2 982 4,1 %	14 776 20,5 %	10 171 14,1 %	933 1,3 %	98 0,1 %	71 998 27,7 %
Mélange futaie de conifères-taillis	354 1,2 %	2 183 7,3 %	20 997 69,9 %	3 417 11,4 %	2 007 6,7 %	1 068 3,6 %	0 0,0 %	0 0,0 %	30 026 11,6 %
Taillis simple	78 1,1 %	75 1,1 %	2 368 33,9 %	535 7,7 %	245 3,5 %	959 13,7 %	2 717 38,9 %	0 0,0 %	6 977 2,7%
Boisements morcelés de feuillus purs	414 1,8 %	1 654 7,1 %	4 870 20,9 %	2 036 8,7 %	8 409 36,1 %	4 248 18,2%	1 058 4,5%	609 2,6 %	23 298 9,0 %
Boisements morcelés de conifères purs	112 1,8 %	1589 25,4 %	2 102 33,6 %	2 223 35,6 %	225 3,6 %	0 0,0 %	0 0,0 %	0 0,0 %	6 251 2,4 %
Boisements morcelés à feuillus prépondérants	756 7,7 %	1 332 13,6 %	3 453 35,3 %	2 405 24,6 %	1 587 16,2 %	238 2,4 %	0 0,0 %	0 0,0 %	9 771 3,8 %
Boisements morcelés à conifères prépondérants	794 4,6 %	4 160 23,9 %	6 590 37,8 %	5 066 29,1 %	667 3,8 %	134 0,8 %	0 0,0 %	0 0,0 %	17 411 6,7 %
Boisements lâches	30 1,1 %	244 9,2 %	422 15,9 %	1 434 53,9 %	0 0,0 %	111 4,2 %	396 14,9 %	24 0,9 %	2 661 1,0 %
Bosquets et boqueteaux	284 2,1 %	979 7,1 %	3 344 24,2 %	1 845 13,4 %	4 691 34,0 %	1 900 13,8 %	238 1,7 %	516 3,7 %	13 797 5,3 %
Tous peuplements	6 049 2,3 %	33 537 12,9 %	103 308 39,8 %	55 664 21,5 %	34 785 13,4 %	19 484 7,5 %	5 380 2,1 %	1 247 0,5 %	259 454 100,0 %

123.2 – Selon les volumes

Le tableau ci-dessous fournit pour chaque type de peuplement le volume propre à chaque région ainsi que la part que prend chaque région.

Dans la dernière colonne figurent le volume total du type de peuplement et le pourcentage qu'il représente par rapport à l'ensemble des boisements de production.

Régions / Peuplements	Plateau limousin 1	Plateau limousin 2	Plateau limousin 3	Plateau de Millevaches	Châtaigneraie limousine	Bassin de Brive	Causses	Avant -Causses	Total du départ[t]
Futaie feuillue	84 957 6,1 %	448 169 32,4 %	452 384 32,7 %	353 595 25,6 %	12 210 0,9 %	31 526 2,3 %	0 0,0 %	0 0,0 %	1 382 841 3,7 %
Futaie de pins	0 0,0 %	519 583 29,7 %	609 503 34,8 %	577 503 33,0 %	6 250 0,4 %	36 382 2,1 %	0 0,0 %	0 0,0 %	1 749 221 4,7 %
Autres futaies de conifères	277 945 4,9 %	1 041 021 18,4 %	746 373 13,2 %	3 403 467 60,2 %	159 895 2,8 %	18 970 0,3 %	5 121 0,1 %	0 0,0 %	5 652 792 15,3 %
Futaie mixte de pins	2 681 0,1 %	510 687 26,5 %	938 600 48,6 %	443 173 23,0 %	34 255 1,8 %	0 0,0 %	0 0,0 %	0 0,0 %	1 929 396 5,2 %
Mélange futaie feuillue-taillis	54 059 0,5 %	753 770 7,1 %	5 878 779 55,0 %	515 619 4,8 %	2 308 882 21,6 %	1 037 521 9,7 %	118 075 1,1 %	17 689 0,2 %	10 684 394 28,9 %
Mélange futaie de conifères-taillis	64 052 1,6 %	246 254 6,1 %	2 890 043 71,4 %	447 651 11,1 %	245 927 6,1 %	154 588 3,8 %	0 0,0 %	0 0,0 %	4 048 515 10,9 %
Taillis simple	3 023 0,5 %	2 673 0,4 %	183 151 30,3 %	67 864 11,2 %	53 527 8,9 %	142 346 23,6 %	151 009 25,0 %	0 0,0 %	603 593 1,6 %
Boisements morcelés de feuillus purs	66 008 1,9 %	370 138 10,8 %	764 474 22,3 %	279 693 8,1 %	1 361 084 39,6 %	514 053 15,0 %	32 509 0,9 %	45 428 1,3 %	3 433 387 9,3 %
Boisements morcelés de conifères purs	19 965 2,1 %	261 397 28,0 %	289 613 31,0 %	336 212 36,0 %	26 843 2,9 %	0 0,0 %	0 0,0 %	0 0,0 %	934 030 2,5 %
Boisements morcelés à feuillus prépondérants	118 306 8,4 %	246 233 17,4 %	390 101 27,6 %	348 653 25,1 %	274 544 19,0 %	34 289 2,4 %	0 0,0 %	0 0,0 %	1 412 126 3,8 %
Boisements morcelés à conifères prépondérants	123 812 4,4 %	886 789 31,6 %	981 248 35,0 %	586 008 20,9 %	224 946 8,0 %	4 535 0,2 %	0 0,0 %	0 0,0 %	2 807 338 7,6 %
Boisements lâches	772 0,5 %	9 059 5,7 %	29 034 18,2 %	87 578 55,0 %	0 0,0 %	9 213 5,8 %	22 158 13,9 %	1 483 0,9 %	159 297 0,4 %
Bosquets et boqueteaux	46 303 2,1 %	180 245 8,2 %	561 554 25,4 %	265 485 12,0 %	890 475 40,3 %	206 761 9,4 %	29 738 1,3 %	27 787 1,3 %	2 208 348 6,0 %
Tous peuplements	861 883 2,3 %	5 476 018 14,8 %	14 714 857 39,8 %	7 718 983 20,9 %	5 592 356 15,1 %	2 190 184 5,9 %	358 610 1,0 %	92 387 0,2 %	37 005 278 100,0 %

II - ANALYSE DES RESULTATS

II.1 - GENERALITES

La situation forestière du département de la CORREZE, telle qu'elle apparaît à la suite du 3ème inventaire de 1990, est décrite dans les tableaux de la présente publication.

Les levers de terrain du troisième inventaire ont été effectués de mi-septembre 1990 à mi-mars 1991 ; l'inventaire est donc daté de 1990.

Il est rappelé que le second inventaire de ce département avait été réalisé, en ce qui concerne les levers au sol, de mi-juillet 1980 à mi-mars 1981 et avait été daté de 1980.

Durant le laps de temps qui s'est écoulé entre ces deux inventaires (10 ans pour la totalité des forêts du département), les modalités de réalisation de l'inventaire ont fait l'objet de diverses adaptations ou innovations, à la lumière de l'expérience acquise.

La surface trouvée pour le département a peu varié, étant passée de 589 899 ha à 590 005 ha. La surface de 1980 a été prise dans une enquête faite par le SCEES et l'IGN en 1970 ; celle de 1990 vient d'une cartographie numérisée de tout le département.

Par contre, les assiettes des régions forestières ne sont plus exactement les mêmes. Au surplus, quand les régions sont restées sur leurs limites anciennes, c'est le nouveau planimétrage qui est seul pris en considération.

Le tableau ci-dessous montre l'évolution des surfaces des régions forestières.

Régions forestières	2ème cycle	3ème cycle
Plateau limousin 1	11 714	11 648
Plateau limousin 2	68 307	68 517
Plateau limousin 3	190 656	190 956
Plateau de Millevaches	104 764	104 451
Châtaigneraie limousine	128 904	128 812
Bassin de Brive	66 663	66 690
Causses	10 078	10 008
Avant-Causses	8 813	8 923
Total	589 899	590 005

De plus, certains des types de peuplement ont changé de définition entre les deux inventaires et leur liste s'est allongée.

Il résulte de cette évolution inévitable de la méthodologie qu'il n'est pas possible de mettre strictement en parallèle la totalité des résultats obtenus au cours des deux inventaires successifs car, à l'exception des résultats globaux afférents à l'ensemble du département, beaucoup de ces résultats sont connus sur des domaines un peu différents.

Les comparaisons ne peuvent se faire, d'autre part, sans certaines précautions motivées par les considérations suivantes :

- les deux inventaires successifs reposent sur deux échantillons différents et indépendants, de sorte que les erreurs d'échantillonnage de chaque inventaire se cumulent dans la comparaison de leurs résultats ;

- le rapprochement de certains résultats se heurte aussi à la marge d'incertitude qui affecte la classification de certaines formations situées à la limite des conditions définissant des catégories différentes (par exemple taillis vieilli et futaie feuillue, formation boisée de production et formation boisée de protection, landes et boisements lâches) ; ces remarques préliminaires étant faites, l'analyse des résultats obtenus à l'occasion du troisième inventaire de la CORREZE permet de dresser le bilan d'ensemble exposé ci-après.

II.2 - SURFACES

22.1 - ANALYSE GLOBALE

A) Situation actuelle

En 1990, la surface boisée a été évaluée à 267 018 ha, dont 4 215 ha de peuplements de protection ou d'agrément, pour une surface territoriale de 590 005 ha ; ceci correspond à un taux moyen de boisement de 45,3 %.

Ce taux est très supérieur au taux moyen de la France métropolitaine, évalué à 25,8 % au 1er janvier 1994.

Le taux de boisement moyen subit quelques variations selon les régions du département, ainsi que le montre le tableau ci-dessous qui classe les régions forestières par taux de boisement décroissants.

Régions forestières	Surfaces totales boisées	Taux de boisement
Plateau limousin 3	106 636	55,8 %
Plateau de Millevaches	57 260	54,8 %
Causses	5 457	54,5 %
Plateau limousin 1	6 168	53,0 %
Plateau limousin 2	34 236	50,0 %
Bassin de Brive	19 754	29,6 %
Châtaigneraie limousine	36 186	28,1 %
Avant-Causses	1 321	14,8 %
Département entier	267 018	45,3 %

Quatre des régions ont un taux de boisement très élevé : il s'agit des régions Plateau limousin 3, Plateau de Millevaches, Causses et Plateau limousin 1 où le taux est voisin du double du taux moyen national.

La région Plateau limousin 2 a un taux de boisement supérieur de 93,6 % au taux moyen national.

Par contre, le taux de la région Avant-Causses n'atteint même pas 60 % du taux moyen national.

B) Evolution de la surface boisée

Les statistiques établies à diverses époques indiquaient les surfaces suivantes pour les forêts de la CORREZE :

Cadastre 1862	42 133 ha	
Statistique forestière 1878	45 091 ha	
Enquête Daubrée (1904-1908)	107 6761 ha	
Cadastre 1908	48 355 ha	
Cadastre 1948	83 657 ha	
Cadastre 1961	124 471 ha	
Inventaire forestier 1963 (Cycle 1)	236 539 ha	
Statistique agricole 1974	261 700 ha	
Enquête "Utilisation du territoire" 1974	256 992 ha	(1)
Inventaire forestier 1980 (Cycle 2)	247 542 ha	
Enquête "Utilisation du territoire" 1982	249 700 ha	(1)
Enquête "Utilisation du territoire" 1987	251 100 ha	(1)
Statistique agricole 1987	251 300 ha	
Enquête "Utilisation du territoire" 1990	254 800 ha	(1)
Inventaire forestier 1990 (Cycle 3)	267 018 ha	

(1) Bois et forêts proprement dits, de plus de 50 ares.

Cette série chronologique appelle deux observations : On rencontre une valeur très surprenante pour la surface donnée par l'enquête Daubrée de 1904-1908, qui paraît beaucoup trop forte quand on compare avec les résultats cadastraux de la même époque.

Mais en omettant cette valeur, on remarque une augmentation très rapide de la surface boisée jusque vers 1965, date à laquelle on était parvenu presque à 240 000 ha de surface boisée. Après le premier inventaire forestier en 1963, la surface boisée a vite cessé d'augmenter et s'est stabilisée vers 250 000 ha.

On observe aussi que les deux enquêtes "Utilisation du territoire" de 1987 et 1990 donnent des surfaces très voisines entre elles et sensiblement plus faibles que celle trouvée par l'Inventaire Forestier National en 1990.

C) Comparaison entre les deux derniers inventaires

a) Pour l'ensemble des formations boisées (forêts de production, forêts de protection ou d'agrément), on voit qu'en 10 ans la surface a augmenté de 19 476 ha, passant de 247 542 ha à 267 018 ha ; cette augmentation représente 7,9 % des surfaces boiséees trouvées au 2ème inventaire.

L'augmentation s'est produite surtout dans la forêt privée : 16 880 ha ; alors que dans la forêt soumise la surface a augmenté très peu en valeur absolue : 2 596 ha ; Les taux de variation des surfaces boisées totales sont les suivants :

en domaine soumis :	+ 30,3 %
en domaine privé :	+ 7,1 %

La variation est faible pour les forêts de protection et d'agrément (– 239 ha), soit – 5,4 % ; pour les forêts de production, cette variation est de 19 715 ha, soit + 8,1 %

Ainsi que le prouve la comparaison des taux de boisement, la place de la couverture forestière totale a donc beaucoup varié : 41,96 % au cycle précédent contre 45,26 % au cycle actuel.

b) Si on se limite aux formations boisées de production, l'augmentation de surface, qui est de 8,1 %, s'analyse ainsi : Au second inventaire, la forêt de production couvrait 243 088 ha dont 229 906 ha en massifs de plus de 4 ha, 8 671 ha en boqueteaux et 4 511 ha en bosquets ; elle en couvre maintenant 262 803, dont 246 890 en massifs de plus de 4 ha, 12 756 en boqueteaux et 3 157 en bosquets.

La surface en boqueteaux a augmenté (4 085 ha en plus), tandis que la surface en bosquets a diminué de 30,0 % en 10 ans : 3 157 ha au lieu de 4 511.

A côté de cette réduction des bosquets, on note une extension de surface de presque 7,4 % pour les massifs de plus de 4 ha : gain de 16 984 ha.

Dans la forêt de production, les surfaces en propriété domaniale ont beaucoup augmenté (gain de 576 ha, soit 66,4 %) ; la propriété communale n'a, elle gagné que 1 863 ha, soit 24,7 % ; quant à la forêt privée, elle a gagné 17 276 ha, soit 7,4 % en valeur relative.

On peut remarquer aussi que les surfaces réellement boisées ont augmenté à peine plus vite que les surfaces boisées de production ; en passant de 239 096 à 259 454 ha, elles ont gagné 20 358 ha, soit 8,5 %.

c) <u>Variations régionales</u>

Il est intéressant de rechercher si la légère hausse des surfaces forestières affecte tout le département ou si elle est localisée sur certaines régions.

La surface des régions ayant un peu changé entre les deux inventaires, il vaut mieux comparer les taux de boisement que les surfaces absolues.

Régions forestières	2ème Inventaire			3ème Inventaire		
	Surfaces		Taux de bois^t.	Surfaces		Taux de bois^t.
	totale	boisée		totale	boisée	
Plateau limousin 1	11 714	5 401	46,1%	11 648	6 168	53,0%
Plateau limousin 2	68 307	30 860	45,2%	68 517	34 236	50,0%
Plateau limousin 3	190 656	101 528	53,3%	190 956	106 636	55,8%
Plateau de Millevaches	104 764	52 555	50,2%	104 451	57 260	54,8%
Châtaigneraie limousine	128 904	32 796	25,4%	128 812	36 186	28,1%
Bassin de Brive	66 663	18 138	27,2%	66 690	19 754	29,6%
Causses	10 078	4 972	49,3%	10 008	5 457	54,5%
Avant-Causses	8 813	1 292	14,7%	8 923	1 321	14,8%
TOTAL du Département	589 899	247 542	42,0%	590 005	267 018	45,3%

Le taux de boisement a progressé dans toutes les régions. Mais il n'a progressé de plus de 3 points que dans 4 régions :

Plateau limousin 1	6,9 points
Plateau limousin 2	4,8 points
Plateau de Millevaches	4,6 points
Causses	5,2 points

Dans une des régions forestières le taux de boisement a très peu augmenté ; il s'agit de la région forestière Avant-Causses

22.2 – ANALYSE DETAILLEE DES RESULTATS DE 1990

A) Répartition selon la situation à l'égard du régime forestier

Examinées selon le régime juridique de la propriété et selon le rôle principal des peuplements, les surfaces boisées se répartissent ainsi :

Propriétés	Form. boisées de protection et d'agrément	Form. boisées de production	Total	% de la surface totale
Soumises au R.F.	303	10 857 *	11 160	4,2 %
Privées	3 912	251 946 **	255 858	95,8 %
Total	4 215	262 803	267 018	100,0 %
% de surface totale	1,6 %	98,4 %	100,0 %	

* dont 95 ha en boqueteaux et 0 en bosquets.

** dont 12 661 ha en boqueteaux et 3 157 en bosquets.

Les terrains boisés soumis au régime forestier se répartissent comme le montre le tableau suivant:

Forêts soumises	Nombre	Surface
domaniales	12	1 685 ha
communales	21	1 737 ha
sectionales	173	7 532 ha
syndicales	3	658 ha
d'établissements publics	7	497 ha
toutes forêts soumises	216	12 109 ha
dont surfaces non boisées		1 083 ha

a) <u>Forêts domaniales</u>

Sur les 12 forêts domaniales, 3 ont été créées depuis l'inventaire précédent : La Vergne, La Geneste et Longeyroux. Des acquisitions sont aussi en cours, soit pour étendre des forêts actuelles (Larfeuil, Longeyroux, Viam-Lestards), soit pour créer de nouvelles forêts domaniales (La Veyssie, La Font-Claire). La situation de ces forêts domaniales est donc en évolution très rapide.

Les forêts domaniales sont, en général, petites et morcelées. A part la forêt de Larfeuil, aucune de ces forêts n'atteint 200 ha.

Dans la région du Plateau limousin 1, la seule forêt domaniale est celle de Chaud qui constitue un massif de 40 ha au nord-ouest de Lacelle, en limite du département de la Haute-Vienne.

En région Plateau limousin 2, on trouve deux forêts domaniales ; celle de la Geneste (74 ha) est de création récente et forme deux petits massifs près du confluent de la Diège avec la Dordogne ; celle des Farges (10 ha) est une futaie de splendides douglas, au nord-ouest de Meymac.

La région Plateau limousin 3 compte deux forêts domaniales ; celle de La Vergne (170 ha), de création récente, est constituée de 2 massifs au nord-ouest de Neuvic ; la forêt de Sédières (128 ha) est située au nord de Clergoux, entre Egletons et Tulle.

C'est dans le Plateau de Millevaches que se trouvent le plus grand nombre et la plus grande surface de forêts domaniales ; la forêt de Larfeuil (518 ha), continue à s'étendre par des acquisitions ; située au sud de Bugeat, elle forme 2 gros massifs et 3 plus petits. La forêt de Chamboux (208 ha) est très morcelée : 7 massifs, au sud-ouest de Peyrelevade. Longeyroux (193 ha) est un gros massif au nord-ouest de Meymac. Le Mas (105 ha) forme 3 cantons à l'est de Péret-Bel-Air, près de Davignac. La forêt de Viam-Lestards (89 ha) est située au sud-ouest du lac de Viam.

La forêt de Pompadour (102 ha) est la seule forêt domaniale de la région Châtaigneraie limousine ; elle se divise en 5 massifs au sud d'Arnac-Pompadour.

La forêt de Bord est une forêt domaniale du département de la Dordogne qui mord d'environ 25 ha sur la commune de Juillac, en Corrèze.

La surface non boisée (231 ha) est composée de landes : 174 ha (en région Plateau de Millevaches), de terres agricoles : 22 ha (en région Plateau de Millevaches), de terrains improductifs : 18 ha (11 en région Plateau de Millevaches et 7 en Plateau limousin 3) et d'eaux : 17 ha (en forêt de Sédières, sur le Plateau limousin 3).

b) Forêts départementales

Le département de la CORREZE possède 3 forêts, pour un total de 133 ha ; dans la région du Plateau limousin 2, à l'est d'Eygurande, le massif de La Cellette couvre 32 ha ; en Plateau limousin 3, la forêt de La Bourgeade s'étend sur 49 ha à proximité de Servières-le-Château ; celle du Chatenet (52 ha) est située au nord-ouest de Lubersac, dans la région Châtaigneraie limousine.

c) Forêts communales

Ces forêts sont rarement de grande taille ; parmi les 21 forêts communales il n'y en a que 5 dont la surface dépasse 100 ha et une seule qui couvre plus de 250 ha : c'est la forêt de Saint-Julien-aux-Bois (750 ha).

Ce sont souvent des forêts récemment soumises au régime forestier : 12 d'entre elles n'existaient pas lors de l'inventaire précédent.

Trois de ces forêts appartiennent à des collectivités extérieures au département de la CORREZE : forêt de La Rochelle (39 ha), forêt de La Courneuve (25 ha), forêt de la Communauté Urbaine de Lille (29 ha).

En Plateau limousin 1, on ne trouve que la forêt de Chamberet (45 ha), qui s'étend aussi en partie sur la région Châtaigneraie limousine.

Le Plateau limousin 2 ne comprend que 2 forêts communales : une partie de la forêt de Davignac (environ 10 ha) et la minuscule forêt de Saint-Etienne-aux-Clos (2 ha).

Le Plateau limousin 3 concentre la majeure partie des forêts communales : 10 forêts pour 1 245 ha. Outre la vaste forêt de Saint-Julien-aux-Bois, on y trouve les forêts de Palazinges (182 ha), de Chenaillers-Mascheix (133 ha), d'Albussac (42 ha), de La Rochelle (39 ha, près de Saint-Pardoux-la-Croisille) de Saint-Pardoux-la-Croisille (34 ha), de la Communauté Urbaine de Lille (29 ha sur Espagnac), de Saint-Mexant (12 ha), de Seilhac (6 ha) et la forêt du Syndicat Intercommunal de la Vallée du Coiroux (18 ha, près d'Aubazine).

Le Plateau de Millevaches compte 8 forêts communales, soit 428 ha : forêt de Saint-Setiers (213 ha), de Bellechassagne (107 ha), de Davignac (environ 40 ha sur 50), de La Courneuve (25 ha), d'Ussel (17 ha), de Meymac (11 ha), de Saint-Remy (12 ha) et de Saint-Pardoux-le-Vieux (3 ha).

En Châtaigneraie limousine ne se trouvent que la forêt de Beyssenac (7 ha) et une petite partie de la forêt de Chamberet, soit 12 ha au total.

d) Forêts sectionales

L'une d'entre elles est une vaste forêt : la forêt sectionale des 19 villages, à Saint-Rémy, en Plateau de Millevaches, couvre 509 ha.

Mais la plupart sont de très petite taille et 32 seulement dépassent 60 ha.

Les forêts sectionales de plus de 100 ha sont au nombre de 6 : en Plateau limousin 2 : Section du Bourg, à Saint-Angel (188 ha). En Plateau limousin 3 : Section du Bourg, à Marcillac-la-Croisille (160 ha) ; section de Bourg-Bas, Le Barry et autres, à Marcillac-la-Croisille (100 ha). En Plateau de Millevaches : Section de Chauzeix, à Saint-Augustin (133 ha) ; section de Freysseline,à Chaumeil (106 ha) ; section des 19 villages, à Saint Rémy (509 ha), déja citée.

Les forêts sectionales se rencontrent surtout dans les régions Plateau limousin 3 (2 920 ha), Plateau de Millevaches (2 450 ha) et Plateau limousin 2 (1 610 ha).

e) Groupements syndicaux forestiers

Un seul des 3 groupements syndicaux forestiers constitués dans le département de la CORREZE est de grande taille : le G.S.F. des Agriers. Situé sur le Plateau de Millevaches, il couvre 589 ha dispersés en plusieurs massifs (territoires d'Eygurande, de Lamazière-Haute). Le G.S.F. de Margerides, en Plateau limousin 2, couvre seulement 37 ha ; et celui de La Meynie et Auchebie, n'a que 32 ha.

f) Forêts d'établissements publics

Il en existe sept. Trois appartiennent à des hospices (ceux de Tulle, de Neuvic et de Meymac) ; elles couvrent respectivement 88, 87 et 28 ha et sont situées sur le territoire de la commune de situation de l'hospice propriétaire.

La CRAMA (Caisse Régionale d'Assurances Mutuelles Agricoles) de la CORREZE est propriétaire de 107 ha de forêts, sur le Plateau de Millevaches à proximité de Pradines et de Grandsaigne. Electricité de France possède deux forêts, en bordures de retenues hydro-électriques ; l'une couvre 107 ha en région Plateau limousin 3, sur les pentes de la vallées de la Dordogne, à Auriac ; l'autre (45 ha) est sur les bords du lac de Chammet à proximité de Peyrelevade (Plateau de Millevaches). Enfin le Collège de France détient 35 ha de forêts au nord-est de Masseret, en Châtaigneraie limousine.

g) Récapitulation des forêts soumises non domaniales

Le tableau ci-dessous présente la répartition par régions des surfaces de ces forêts.

Régions forestières	Surfaces des forêts soumises non domaniales			
	totale	boisée production	boisée protection	non boisée
Plateau limousin 1	267	259	0	8
Plateau limousin 2	1 776	1 726	20	30
Plateau limousin 3	4 354	3 818	196	340
Plateau de Millevaches	3 651	3 177	17	457
Châtaigneraie limousine	510	434	59	17
Bassin de Brive	0	0	0	0
Causses	0	0	0	0
Avant -Causses	0	0	0	0
Total	10 558	9 414	292	852

C'est la région Plateau limousin 3 qui contient la plus grande part de ces forêts (41,2 %), devant la région Plateau de Millevaches (34,6 %) et la région Plateau limousin 2 (16,8 %).

Les surfaces non boisées en domanial sont situées surtout sur le Plateau de Millevaches et aussi en Plateau limousin 3.

Celles existant en propriété soumise non domaniale sont principalement sur le Plateau de Millevaches et dans le Plateau limousin 3.

B) Surface étudiée quant à la structure et la composition

Le département compte 262 803 ha de formations boisées de production, mais l'analyse n'a pas pu porter sur les coupes rases restées sans régénération depuis moins de 5 ans ; comme ces coupes rases représentent 3 349 ha, il ne reste que 259 454 ha soumis aux analyses qui vont suivre.

On notera que ces 3 349 ha de coupes rases se répartissent ainsi selon les régions :

Plateau limousin 1 :	80 ha
Plateau limousin 2 :	326 ha
Plateau limousin 3 :	1 359 ha
Plateau de Millevaches :	1 203 ha
Châtaigneraie limousine :	381 ha

Les peuplements affectés par les coupes rases observées étaient :

Dans la région Plateau limousin 1 :
* Autres futaies de conifères : 80 ha

Dans la région Plateau limousin 2 :
* Futaie mixte de pins : 202 ha
* Boisements morcelés de conifères purs : 124 ha

Dans la région Plateau limousin 3 :
* Futaie feuillue : 93 ha
* Futaie de pins : 456 ha
* Autres futaies de conifères : 42 ha
* Futaie mixte de pins : 206 ha
* Mélange futaie de conifères-taillis : 562 ha

Dans la région Plateau de Millevaches :
* Futaie de pins : 129 ha
* Autres futaies de conifères : 910 ha
* Boisements morcelés de feuillus purs : 164 ha

Dans la région Châtaigneraie limousine :
* Autres futaies de conifères : 134 ha
* Taillis simple : 238 ha
* Boisements morcelés de conifères purs : 9 ha

Toutes régions réunies, les coupes rases se répartissent ainsi entre les types de peuplement :
* Futaie feuillue : 93 ha
* Futaie de pins : 585 ha
* Autres futaies de conifères : 1166 ha
* Futaie mixte de pins : 408 ha

* Mélange futaie de conifères-taillis : 562 ha
* Taillis simple: 238 ha
* Boisements morcelés de feuillus purs : 164 ha

* Boisements morcelés de conifères purs : 133 ha

En propriété soumise, les coupes rases couvrent 82 ha (dont 73 ha en Autres futaies de conifères, 9 ha en Boisements morcelés de conifères purs).

Elles n'existent qu'en propriétés soumises non domaniales. Les 3 267 autres hectares de coupes rases se localisent en forêt privée.

C) Répartition selon la composition

Le tableau ci-après indique comment se répartissent, par nature de propriété, les peuplements à feuillus ou à conifères prépondérants ; il s'agit de la composition élémentaire relevée sur une surface de 20 ares autour de chaque unité de sondage, telle qu'elle figure de façon détaillée dans les tableaux 7. Pour les peuplements comportant à la fois de la futaie et du taillis, la composition prise en compte est celle de la futaie.

Propriétés	Feuillus		Conifères		Total	
	Surface	%	Surface	%	Surface	%
Soumise au R.F.	2 494	23,1	8 281	76,9	10 775	100,0
Privée	150 039	60,3	98 640	39,7	248 679	100,0
Total	152 533	58,8	106 921	41,2	259 454	100,0

Ce tableau permet de voir que les feuillus sont nettement prédominants : ils occupent plus des 5/9 de la surface boisée de production, ne laissant que 41,2 % de cette surface aux conifères.

Rappelons que pour l'ensemble de la France métropolitaine, au 1er janvier 1994 la proportion des conifères en surface était de 36,8 %, dans les formations boisées de production.

Le conifère le mieux représenté est le pin sylvestre : 40 433 ha, dont 39 034 en forêts privées et 1 399 en forêts soumises. Ensuite on a l'épicéa commun : 29 934 ha dont 27 046 en forêts privées et 2 888 en forêts soumises ; au 3ème rang vient le douglas qui occupe 21 406 ha dont 19 372 en forêts privées et 2 034 en forêts soumises.

Les feuillus sont surtout le chêne pédonculé (89 695 ha), puis le châtaignier (20 645 ha), le hêtre (20 039 ha), le chêne pubescent (5 713 ha), le chêne rouvre (5 179 ha) et le bouleau (4 924 ha).

Les forêts de la CORREZE ont donc plus de conifères que la moyenne nationale ; ceci est dû aussi bien aux forêts privées qu'aux forêts soumises.

A l'inventaire précédent, on avait enregistré les résultats suivants :

Propriétés	Feuillus		Conifères		Total	
	Surface	%	Surface	%	Surface	%
Soumise au R.F.	2 237	26,6	6 181	73,4	8 418	100,0
Privée	140 294	60,8	90 384	39,2	230 678	100,0
Total	142 531	59,6	96 565	40,4	239 096	100,0

A cause des variations de surfaces depuis le dernier inventaire, il vaut mieux étudier la variation des taux de chaque groupe d'essences que celle des surfaces.

En forêt privée, le pourcentage de conifères a gagné 0,5 point aux dépens des feuillus ; en forêt soumise, également, on a une progression des conifères qui atteint 3,4 points ; sur l'ensemble, la variation des conifères depuis l'inventaire de 1980 se chiffre en pourcentage à 0,8 point.

On peut rechercher si la bonne stabilité d'ensemble de la composition ne cache pas des variations relativement fortes qui se compenseraient entre régions ; pour cela, le tableau suivant a été dressé.

Régions forestières	% de surface des feuillus		% de surface des conifères		Variation du taux des feuillus
	1980	1990	1980	1990	
Plateau limousin 1	53,9	52,8	46,1	47,2	- 1,1
Plateau limousin 2	41,9	41,8	58,1	58,2	- 0,1
Plateau limousin 3	63,1	62,8	36,9	37,2	- 0,3
Plateau de Millevaches	30,5	33,6	69,5	66,4	3,1
Châtaigneraie limousine	91,8	78,8	8,2	21,2	- 13,0
Bassin de Brive	85,7	90,9	14,3	9,1	5,2
Causses	97,7	99,3	2,3	0,7	1,6
Avant -Causses	97,3	100,0	2,7	0,0	2,7
Département entier	59,6	58,8	40,4	41,2	- 0,8

On voit que le taux des feuillus a beaucoup régressé dans une région : Châtaigneraie limousine.

Ce taux des feuillus a progressé modérément dans 3 régions : Plateau de Millevaches, Bassin de Brive, Avant–Causses.

Le taux des feuillus est resté assez stable dans les autres régions.

C'est dans la région Plateau de Millevaches que les feuillus ont la part relative la plus faible.

D) Répartition par structures

Analysées du point de vue des structures forestières élémentaires déterminées à proximité immédiate des points de sondage, la surface boisée de production actuelle se répartit ainsi, comme le montre aussi le tableau n° 9 :

Propriété	Futaie ha	Mélange futaie-taillis ha	Taillis simple ha	Total ha
Soumise au R.F.	8 469	2 250	56	10 775
Privée	148 782	75 399	24 498	248 679
Total	157 251	77 649	24 554	259 454
Pourcentage	60,6 %	29,9 %	9,5 %	100,0 %

Bien que, pour certains peuplements présentant une structure forestière un peu confuse, le classement dans les catégories de structure énumérées dans le tableau comporte une part d'arbitraire, on doit noter la nette prépondérance des peuplements à structure élémentaire de futaie qui constituent en effet plus de 60,6 % des surfaces, tandis que les mélanges futaie-taillis n'atteignent que 29,9 % des surfaces et que les taillis couvrent 9,5 % de ces surfaces.

On remarquera que les conifères qui occupent presque 41,2 % des surfaces, sont bien mieux adaptés à la futaie qu'aux mélanges futaie-taillis. Mais en se limitant aux surfaces à feuillus prépondérants, on note quand même que la structure futaie occupe 44,4 % de la surface.

En forêts soumises, la structure futaie est beaucoup mieux représentée avec 8 469 ha sur 10 775, soit 78,6 %.

En forêts particulières, la répartition est presque identique à celle de l'ensemble, ce qui s'explique par la part considérable de la forêt privée par rapport au total : 95,8 % des surfaces. La futaie n'occupe que 59,8 % et les mélanges futaie-taillis 30,3 % des surfaces.

Au cycle d'inventaire précédent, la répartition entre les structures est présentée dans le tableau suivant :

Propriété	Futaie ha	Mélange futaie-taillis ha	Taillis simple ha	Total ha
Soumise au R.F.	6 182	1 883	353	8 418
Privée	139 641	59 203	31 834	230 678
Total	145 823	61 086	32 187	239 096
Pourcentage	61,0 %	25,5 %	13,5 %	100,0 %

A cause des différences de surface, les comparaisons doivent porter sur les pourcentages ; on remarque que, toutes propriétés réunies, le taux des mélanges futaie-taillis a augmenté (gain de 4,4 points), que celui des futaies a diminué de 0,4 point et que celui des taillis a perdu 4 points.

Cette évolution est encore plus nette en forêts soumises, puisque le régime de la futaie y est passé de 73,4 % à 78,6 %, aux dépens des mélanges futaie-taillis (qui perdent 1,5 point) et des taillis (qui perdent 3,7 points) ; en forêts privées l'évolution est très voisine de l'évolution générale, avec une diminution du taux des futaies qui représente 0,7 point, soit 1,2 % en valeur relative et une diminution assez forte du taux des taillis (3,9 points).

E) Répartition par types de peuplement

On trouvera, en se reportant au chapitre I, un classement des types de peuplement d'après leur surface, ainsi que des comparaisons entre forêt soumise et forêt privée.

Il suffit de rappeler ici que la forêt soumise s'avère très différente de la forêt privée. En effet, on y trouve surtout 3 ensembles de types de peuplement : les peuplements de futaie de conifères qui y occupent 54,7 % de la surface, les mélanges futaie feuillue-taillis qui couvrent 18,6 % de cette surface et les futaies de pins qui représentent 10,2 % de la surface.

Au contraire, les peuplements de la forêt privée sont plus diversifiés : les peuplements de futaie constituent seulement 28 % de la surface, ceux des mélanges futaie-taillis 40 %, les taillis 2,8 % et les boisements lâches 1 %. Mais aussi 28,2 % relève d'une catégorie de peuplements qui ne prend pas en compte la structure sylvicole et ne retient que la structure foncière : les boisements morcelés.

Il est intéressant de chercher comment la distribution des surfaces a changé entre l'inventaire de 1980 et celui de 1990.

Comme les types de peuplement distingués à chaque inventaire ne sont pas exactement les mêmes, il faut établir un tableau de correspondance.

Pour les deux cycles d'inventaire, la répartition des surfaces entre les types de peuplement est présentée dans le tableau suivant :

Dénomination		Surfaces (ha)		Différence (ha)
Inventaire 1980	Inventaire 1990	1980	1990	
Futaie de feuillus purs	Futaie feuillue	4 429	8 427	+ 3 998
Futaie de pins purs	Futaie de pins	18 428	10 810	- 7618
Futaies d'autres conifères purs	Autres futaies de conifères	38 352	48 272	+ 9 920
	Futaie mixte de pins		9 755	+ 9 755
Mélange futaie-taillis de feuillus purs	Mélange futaie feuillue-taillis	79 760	71 998	- 7 762
Mélange futaie-taillis avec conifères	Mélange futaie de conifères-taillis	35 702	30 026	- 5 676
Taillis de châtaignier pur	Taillis simple	2 097	6 977	- 490
Taillis d'autres feuillus		5 370		
Boisements morcelés de feuillus purs	Boisements morcelés de feuillus purs	24 609	23 298	- 1 311
Boisements morcelés de conifères purs	Boisements morcelés de conifères purs	4 892	6 251	+ 1 359
Boisements morcelés de feuillus & de conifères	Boisements morcelés à feuillus prépondérants	22 872	9 771	+ 4 310
	Boisements morcelés à conifères prépondérants		17 411	
Boisements lâches	Boisements lâches	2 585	2 661	+ 76
	Bosquets et boqueteaux		13 797	+ 13 797
Tous types	Tous types	239 096	259 454	+ 20 358

La matrice de passage suivante permet de représenter comment les surfaces ont glissé d'une catégorie à l'autre entre 1980 et 1990.

Chaque ligne de la matrice de passage indique, pour un type de peuplement de 1990, quelle était en 1980 sa répartition entre les autres types ou usages.

L'avant-dernière colonne de la matrice contient les surfaces de chaque type qui en 1980 n'étaient pas encore en forêts de production.

Chaque colonne de la matrice indique, pour un type de peuplement de 1980, entre quels types se distribue en 1990 son ancienne surface.

L'avant-dernière ligne de la matrice contient les surfaces de chaque type qui depuis 1980 ont quitté l'usage forêts de production.

Les codes utilisés pour désigner les types de peuplement forestiers sont :

AF = Futaie feuillue
CP = Futaie de pins
CR = Autres futaies de conifères
FP = Futaie mixte de pins
HF = Mélange futaie feuillue-taillis
MR= Mélange futaie de conifères-taillis
QF = Taillis simple
SF = Boisements morcelés de feuillus purs
SR = Boisements morcelés de conifères purs
TF = Boisements morcelés à feuillus prépondérants
TR = Boisements morcelés à conifères prépondérants
WF= Boisements lâches
00 = Bosquets et boqueteaux

	AF	CP	CR	HF	MR	QF	SF	SR	TF	WF	Total	Variat.	1990
AF	2 598	179	131	2 106	416	186	212	0	545	0	6 373	2 054	8 427
CP	0	6 995	929	95	1 656	80	0	117	317	464	10 653	157	10 810
CR	392	4 297	30 359	3 555	4 567	141	228	1 337	1 363	478	46 717	1 555	48 272
FP	190	1 233	460	237	3 369	0	0	131	956	154	6 730	3 025	9 755
HF	488	0	322	60 532	5 267	1 026	1 762	308	978	310	70 993	1 005	71 998
MR	113	2 064	1 699	5 654	13 588	152	705	198	2 152	189	26 514	3 512	30 026
QF	0	0	0	463	0	4 244	509	0	0	0	5 216	1 761	6 977
SF	0	0	0	2 767	110	1 178	6 069	62	835	237	11 258	12 040	23 298
SR	53	1 153	886	0	666	0	87	1 385	478	0	4 708	1 543	6 251
TF	113	678	287	1 481	1 033	0	899	0	3 667	38	8 196	1 575	9 771
TR	61	632	2 607	895	3 606	61	433	619	5 257	114	14 285	3 126	17 411
WF	0	0	0	20	0	49	165	0	174	282	690	1 971	2 661
00	421	373	672	1 688	941	350	12 466	735	5 608	163	23 417	- 9 620	13 797
Total	4 429	17 604	38 352	79 493	35 219	7 467	23 535	4 892	22 330	2 429	235 750	23 704	259 454
Variat	0	824	0	267	483	0	1074	0	542	156	3 346	20 358	0
1980	4 429	18 428	38 352	79 760	35 702	7 467	24 609	4 892	22 872	2 585	239 096	0	0

Ainsi, pour le type CR, partant d'une surface 1980 de 38 352 ha, on a :

nouvelles surfaces :	
aux dépens du type AF :	392 ha
aux dépens du type CP :	4 297 ha
aux dépens du type HF :	3 555 ha
aux dépens du type MR :	4 567 ha
aux dépens du type QF :	141 ha
aux dépens du type SF :	228 ha
aux dépens du type SR :	1 337 ha
aux dépens du type TF :	1 363 ha
aux dépens du type WF :	478 ha
aux dépens d'autres usages :	1 555 ha
surfaces disparues :	
au profit du type AF :	131 ha
au profit du type CP :	929 ha
au profit du type FP :	460 ha
au profit du type HF :	322 ha
au profit du type MR :	1 699 ha
au profit du type SR :	886 ha
au profit du type TF :	287 ha
au profit du type TR :	2 607 ha
au profit du type 00 :	672 ha
au profit d'autres usages :	0 ha
bilan des variations de surfaces :	
échanges avec le type AF :	+ 261 ha
échanges avec le type CP :	+ 3 368 ha
échanges avec le type FP :	− 460 ha
échanges avec le type HF :	+ 3 233 ha
échanges avec le type MR :	+ 2 868 ha
échanges avec le type QF :	+ 141 ha
échanges avec le type SF :	+ 228 ha
échanges avec le type SR :	+ 451 ha
échanges avec le type TF :	+ 1 076 ha
échanges avec le type TR :	− 2 607 ha
échanges avec le type WF :	+ 478 ha
échanges avec le type 00 :	− 672 ha
échanges avec d'autres usages :	+ 1 555 ha
surface en 1990 :	48 272 ha

Pour le type AF, l'évolution est la suivante :

bilan des défrichements et boisements (artificiels ou spontanés) : + 2 054 ha

bilan des échanges avec d'autres types de peuplement forestiers : + 1 944 ha (+ 179 ha avec le type CP ; − 261 ha avec le type CR ; − 190 ha avec le type FP ; + 1 618 ha avec le type HF ; + 303 ha avec le type MR ; + 186 ha avec le type QF ; + 212 ha avec le type SF ; − 53 ha avec le type SR ; + 432 ha avec le type TF ; − 61 ha avec le type TR ; − 421 ha avec le type 00).

Pour le type CP, elle est la suivante :

bilan des défrichements et boisements (artificiels ou spontanés) : − 667 ha

bilan des échanges avec d'autres types de peuplement forestiers : − 6 951 ha (− 179 ha avec le type AF ; − 3 368 ha avec le type CR ; − 1 233 ha avec le type FP ; + 95 ha avec le type HF ; − 408 ha avec le type MR ; + 80 ha avec le type QF ; − 1 036 ha avec le type SR ; − 361 ha avec le type TF ; − 632 ha avec le type TR ; + 464 ha avec le type WF ; − 373 ha avec le type 00).

Avec le type CR, on a connu l'évolution ci-après :

bilan des défrichements et boisements (artificiels ou spontanés) : + 1 555 ha
bilan des échanges avec d'autres types de peuplement forestiers : + 8 365 ha (+ 261 ha avec le type AF ; + 3 368 ha avec le type CP ; - 460 ha avec le type FP ; + 3 233 ha avec le type HF ; + 2 868 ha avec le type MR ; + 141 ha avec le type QF ; + 228 ha avec le type SF ; + 451 ha avec le type SR ; + 1 076 ha avec le type TF ; - 2 607 ha avec le type TR ; + 478 ha avec le type WF ; - 672 ha avec le type 00).

Dans le type FP, on peut représenter l'évolution comme suit :

bilan des défrichements et boisements (artificiels ou spontanés) : + 3 025 ha
bilan des échanges avec d'autres types de peuplement forestiers : + 6 730 ha (+ 190 ha avec le type AF ; + 1 233 ha avec le type CP ; + 460 ha avec le type CR ; + 237 ha avec le type HF ; + 3 369 ha avec le type MR ; + 131 ha avec le type SR ; + 956 ha avec le type TF ; + 154 ha avec le type WF).

Le type HF a évolué comme indiqué ci-dessous :

bilan des défrichements et boisements (artificiels ou spontanés) : + 738 ha
bilan des échanges avec d'autres types de peuplement forestiers :- 8 500 ha (- 1 618 ha avec le type AF ; - 95 ha avec le type CP ; - 3 233 ha avec le type CR ; - 237 ha avec le type FP ; - 387 ha avec le type MR ; + 563 ha avec le type QF ; - 1 005 ha avec le type SF ; + 308 ha avec le type SR ; - 503 ha avec le type TF ; - 895 ha avec le type TR ; + 290 ha avec le type WF ; - 1 688 ha avec le type 00).

Pour le type MR, l'évolution est la suivante :

bilan des défrichements et boisements (artificiels ou spontanés) : + 3029 ha
bilan des échanges avec d'autres types de peuplement forestiers : - 8 705 ha (- 303 ha avec le type AF ; + 408 ha avec le type CP ; - 2 868 ha avec le type CR ; - 3 369 ha avec le type FP ; + 387 ha avec le type HF ; + 152 ha avec le type QF ; + 595 ha avec le type SF ; - 468 ha avec le type SR ; + 1 119 ha avec le type TF ; - 3 606 ha avec le type TR ; + 189 ha avec le type WF ; - 941 ha avec le type 00).

Pour le type QF, elle est la suivante :

bilan des défrichements et boisements (artificiels ou spontanés) : + 1 761 ha
bilan des échanges avec d'autres types de peuplement forestiers : - 2 251 ha (- 186 ha avec le type AF ; - 80 ha avec le type CP ; - 141 ha avec le type CR ; - 563 ha avec le type HF ; - 152 ha avec le type MR ; - 669 ha avec le type SF ; - 61 ha avec le type TR ; - 49 ha avec le type WF ; - 350 ha avec le type 00).

Avec le type SF, on a connu l'évolution ci-après :

bilan des défrichements et boisements (artificiels ou spontanés) : + 10 966 ha
bilan des échanges avec d'autres types de peuplement forestiers : - 12 277 ha (- 212 ha avec le type AF ; - 228 ha avec le type CR ; + 1 005 ha avec le type HF ; - 595 ha avec le type MR ; + 669 ha avec le type QF ; - 25 ha avec le type SR ; - 64 ha avec le type TF ; - 433 ha avec le type TR ; + 72 ha avec le type WF ; - 12 466 ha avec le type 00).

Dans le type SR, on peut représenter l'évolution comme suit :

bilan des défrichements et boisements (artificiels ou spontanés) : + 1 543 ha
bilan des échanges avec d'autres types de peuplement forestiers : - 184 ha (+ 53 ha avec le type AF ; + 1 036 ha avec le type CP ; - 451 ha avec le type CR ; - 131 ha avec le type FP ; - 308 ha avec le type HF ; + 468 ha avec le type MR ; + 25 ha avec le type SF ; + 478 ha avec le type TF ; - 619 ha avec le type TR ; - 735 ha avec le type 00).

Le type TF a évolué comme indiqué ci-dessous :

bilan des défrichements et boisements (artificiels ou spontanés) : + 1 033 ha

bilan des échanges avec d'autres types de peuplement forestiers :- 14 134 ha (- 432 ha avec le type AF ; + 361 ha avec le type CP ; - 1 076 ha avec le type CR ; - 956 ha avec le type FP ; + 503 ha avec le type HF ; - 1 119 ha avec le type MR ; + 64 ha avec le type SF ; - 478 ha avec le type SR ; - 5 257 ha avec le type TR ; - 136 ha avec le type WF ; - 5 608 ha avec le type 00).

Pour le type TR, l'évolution est la suivante :

bilan des défrichements et boisements (artificiels ou spontanés) : + 3 126 ha

bilan des échanges avec d'autres types de peuplement forestiers :+ 14 285 ha (+ 61 ha avec le type AF ; + 632 ha avec le type CP ; + 2 607 ha avec le type CR ; + 895 ha avec le type HF ; + 3 606 ha avec le type MR ; + 61 ha avec le type QF ; + 433 ha avec le type SF ; + 619 ha avec le type SR ; + 5 257 ha avec le type TF ; + 114 ha avec le type WF).

Pour le type WF, elle est la suivante :

bilan des défrichements et boisements (artificiels ou spontanés) : + 1 815 ha

bilan des échanges avec d'autres types de peuplement forestiers : - 1 739 ha (- 464 ha avec le type CP ; - 478 ha avec le type CR ; - 154 ha avec le type FP ; - 290 ha avec le type HF ; - 189 ha avec le type MR ; + 49 ha avec le type QF ; - 72 ha avec le type SF ; + 136 ha avec le type TF ; - 114 ha avec le type TR ; - 163 ha avec le type 00).

Avec le type 00, on a connu l'évolution ci-après :

bilan des défrichements et boisements (artificiels ou spontanés) : - 9 620 ha

bilan des échanges avec d'autres types de peuplement forestiers : + 23 417 ha (+ 421 ha avec le type AF ; + 373 ha avec le type CP ; + 672 ha avec le type CR ; + 1 688 ha avec le type HF ; + 941 ha avec le type MR ; + 350 ha avec le type QF ; + 12 466 ha avec le type SF ; + 735 ha avec le type SR ; + 5 608 ha avec le type TF ; + 163 ha avec le type WF).

II.3 – VOLUMES – ACCROISSEMENTS – RECRUTEMENT – PRODUCTION

L'étude est limitée aux formations boisées de production.

23.1 – SITUATION GLOBALE

Dans la description des types de peuplement faisant l'objet du § I.2 du présent fascicule figurent déjà les données d'ensemble relatives aux volumes inventoriés dans chaque type ainsi que celles des productions correspondantes.

Le tableau ci-après, dérivé des tableaux 10 et 11 de ce même fascicule, résume les principaux résultats globaux du dernier inventaire, à savoir :

- volume des bois sur pied (par propriété et par groupe d'essences)
- accroissement courant de ces volumes (moyenne des années 1985-1989)
- production brute (somme de l'accroissement courant et du recrutement annuel par propriété et par groupe d'essences).

Il concerne l'ensemble des formations boisées de production, coupes rases exclues (3 349 ha), soit :

- forêts soumises au régime forestier: 10 775 ha
- forêts privées : 248 679 ha

Total : 259 454 ha

Formations boisées de production	Feuillus		Conifères	Toutes essences	
	Tous	dont brins		Total	m^3/ha
A) VOLUME (m^3)					
Propriétés soumises	300 970	135 430	589 788	890 758	82,67
Propriétés privées	22 881 600	7 096 650	13 232 920	36 114 520	145,23
Ensemble	23 182 570	7 232 080	13 822 708	37 005 278	142,63
B) ACCROISSEMENT (m^3/an)					
Propriétés soumises	12 552	6 947	51 249	63 801	5,92
Propriétés privées	882 296	342 587	865 105	1 747 401	7,03
Ensemble	894 848	349 534	916 354	1 811 202	6,98
C) PRODUCTION BRUTE (m^3/an)					
Propriétés soumises	14 141	8 411	56 819	70 960	6,59
Propriétés privées	953 649	405 109	910 346	1 863 995	7,50
Ensemble	967 790	413 520	967 165	1 934 955	7,46

On peut compléter ces résultats en indiquant que le volume de la mortalité annuelle a été évalué à 128 038 m^3 (0,49 m^3/ha/an), dont 3 458 en propriété soumise (0,32 m^3/ha/an) et 124 580 en propriété privée (0,50 m^3/ha/an) ; ainsi la production nette annuelle (c'est-à-dire la production brute diminuée de la mortalité) se trouve ramenée à 1 806 909 m^3 ; par ha, la production nette est de 6,96 m^3/ha/an pour l'ensemble des propriétés ; elle est de 6,26 m^3/ha/an en propriété soumise et de 6,99 m^3/ha/an en forêt privée.

L'examen de ces données permet de relever notamment les points suivants :

a) <u>en ce qui concerne les volumes</u>

- le volume moyen à l'ha (142,63 m^3) est supérieur de 4,1 % à celui de l'ensemble des départements français métropolitains (137 m^3/ha au 1er janvier 1994).

- le volume moyen à l'ha des arbres de futaie (114,75 m^3) est supérieur de 2,5 % à celui de l'ensemble des départements français métropolitains (112m^3/ha au 1er janvier 1994).

- de même le volume moyen à l'ha des brins de taillis (27,87 m^3) est supérieur de 11,5 % à celui de l'ensemble des départements français de métropole (25 m^3/ha au 1er janvier 1994).

- le volume moyen à l'ha est nettement plus faible en forêt soumise qu'en forêt privée (82,67 m^3 contre 145,23 m^3) ; cela représente un retard de 75,7 % pour la forêt soumise ; ce retard diminue notablement lorsqu'on ne considère que le volume des arbres de futaie (70,1 m^3 contre 116,7 m^3 soit 66,5 % aux dépens de la forêt soumise) ; cela s'explique par la relative rareté des brins de taillis en forêts soumises (15,2 % du volume total, contre 19,7 % du volume total en forêt privée).

- la place des conifères dans le volume moyen à l'ha est un peu faible : 37,4 % contre 43,1 % d'arbres de futaie feuillus et 19,5 % de brins de taillis. Avec 53,3 m^3/ha de conifères, le département s'écarte peu de la moyenne nationale (53 m^3 de conifères par ha au 1er janvier 1994) ; la CORREZE, qui contient environ 1,99 % du volume des forêts françaises, ne renferme que 1,91 % du volume des conifères de ces forêts métropolitaines.

b) <u>en ce qui concerne les accroissements</u>

- l'accroissement annuel moyen à l'ha (6,98 m^3) est supérieur de 30 % à celui de l'ensemble des départements français métropolitains (5,35 m^3 au 1er janvier 1994).

- l'accroissement annuel moyen à l'ha des arbres de futaie (5,63 m^3) est, lui, supérieur de 35,8 % à celui trouvé pour l'ensemble des départements français métropolitains (4,15 m^3/ha au 1er janvier 1994).

- de même l'accroissement annuel moyen à l'ha des brins de taillis (1,35 m^3) est supérieur de 12,3 % à celui trouvé pour la France entière (1,2 m^3 au 1er janvier 1994).

- l'accroissement moyen annuel à l'ha des forêts soumises (5,92 m^3) est inférieur de 15,7 % à celui des forêts privées (7,03 m^3) ; ce phénomène est atténué lorsqu'on ne considère que les arbres de futaie (retard de 6,6 % pour la forêt soumise : 5,28 m^3/ha/an contre 5,65 m^3/ha/an). Donc pour la forêt privée, l'accroissement fourni par les brins de taillis accroît encore le surplus d'accroissement des arbres de

futaie : ces brins de taillis assurent 19,6 % de l'accroissement total en forêt privée alors qu'ils ne contribuent que pour 10,9 % à l'accroissement en forêt soumise.

- l'accroissement est très fortement tributaire des conifères : ceux-ci assurent 50,6 % de l'accroissement total, toutes propriétés confondues. On remarque que la part des conifères dans l'accroissement est plus forte que leur part dans le volume sur pied (50,6 % contre 37,4 %) ; ceci se constate aussi bien en forêt soumise dans laquelle les conifères assurent 80,3 % de l'accroissement avec 66,2 % du volume sur pied, qu'en forêt privée où la part des conifères est de 49,5 % dans l'accroissement et de 36,6 % dans le volume.

- le département assure 2,49 % de l'accroissement total des forêts françaises bien qu'il possède 1,99 % de leur volume sur pied ; pour les conifères, ce département fournit 2,75 % de l'accroissement total des forêts françaises, alors qu'il possède 1,91 % du volume de conifères de ces forêts.

c) <u>en ce qui concerne le recrutement</u>

- le recrutement moyen annuel (0,48 m^3/ha) est légèrement supérieur à celui de la France métropolitaine entière (0,41 m^3/ha) ; cela représente une avance de 17 %.

- le recrutement moyen annuel des arbres de futaie (0,23 m^3/ha) dépasse de 21 % celui constaté pour la France entière (0,19 m^3/ha)

- le recrutement moyen annuel des brins de taillis (0,25 m^3/ha) est lui aussi supérieur, quoique un peu moins nettement (dépassement de 14 %), à celui trouvé pour la totalité du territoire métropolitain (0,22 m^3/ha)

- le recrutement est nettement plus actif en forêt soumise (0,66 m^3/ha) qu'en forêt privée (0,47 m^3) et c'est surtout au niveau des arbres de futaie que se manifeste cette avance de la forêt soumise : 0,53 m^3/ha contre 0,22 m^3/ha en forêt privée. Pour les brins de taillis, au contraire, le recrutement est bien moins fort en forêt soumise (0,14 m^3/ha) qu'en forêt privée (0,25 m^3/ha).

d) <u>en ce qui concerne les productions brutes</u>

- la production moyenne annuelle (7,46 m^3/ha) est bien supérieure à celle de l'ensemble du territoire métropolitain (5,8 m^3/ha) ; ceci représente un dépassement de 29,5 %.

- la production moyenne annuelle des arbres de futaie (5,86 m^3/ha) est supérieure de 35,1 % à celle de la totalité de la France métropolitaine (4,34m^3/ha).

- la production moyenne annuelle des brins de taillis (1,59 m^3/ha) est, quant à elle, un peu en avance sur la moyenne nationale (1,42 m^3/ha) : elle la dépasse de 12,2 %.

- la comparaison entre forêt soumise et forêt privée aboutit aux mêmes conclusions que celles faites à propos des accroissements : la forêt soumise a un net retard sur la forêt privée lorsqu'on regarde les productions sans prendre en compte la nature des tiges considérées mais ce retard (6,59 m^3/ha en forêt soumise contre 7,5 m^3/ha en forêt privée) s'atténue quand on se limite aux tiges de futaie, car le taillis apporte 1,63 m^3/ha de production en forêt privée au lieu de 0,78 en forêt soumise.

23.2 - EVOLUTION

Dans le but de décrire l'évolution des peuplements entre les deux inventaires, le tableau ci-après rappelle les principaux résultats de l'inventaire de 1980. Celui-ci portait, si on se limite aux forêts de production, sur une surface de 239 096 ha, dont 8 418 ha en forêts soumises et 230 678 ha en forêts privées.

Formations boisées de production	Feuillus		Conifères	Toutes essences	
	Tous	dont brins		Total	m3/ha
A) VOLUME (m^3)					
Propriétés soumises	239 030	116 630	269 460	508 490	60,41
Propriétés privées	18 898 770	6 561 790	9 595 520	28 494 290	123,52
Ensemble	19 137 800	6 678 420	9 864 980	29 002 780	121,30
B) ACCROISSEMENT (m^3/an)					
Propriétés soumises	8 968	5 422	17 611	26 579	3,16
Propriétés privées	655 598	328 561	581 832	1 237 430	5,36
Ensemble	664 566	333 983	599 443	1 264 009	5,29
C) PRODUCTION BRUTE (m^3/an)					
Propriétés soumises	9 676	6 023	19 573	29 249	3,47
Propriétés privées	716 574	382 291	622 483	1 339 057	5,80
Ensemble	726 250	382 892	642 056	1 368 306	5,72

a) Evolution des volumes

On notera que les volumes de 1990 (volumes feuillus et volumes de conifères) sont supérieurs à leurs homologues de 1980. Cela est vrai en forêt privée, mais en domaine soumis la réduction des surfaces complique les comparaisons qui doivent être faites en valeurs par hectare et non en valeurs absolues.

En raisonnant globalement, toutes régions forestières réunies et toutes essences confondues, le capital sur pied s'est accru de 27,6 %.

Quand on compare l'augmentation du volume des feuillus et celui du volume des conifères, il apparaît que les feuillus ont progressé moins fortement que les conifères (21,14 % contre 40,12 %) ; et chez les feuillus, le volume des tiges de futaie a nettement plus progressé (28 %) que celui des brins de taillis (8,3 %).

La situation forestière de la CORREZE, qui était déja plutôt bonne, s'est donc bien améliorée de 1980 à 1990. Mais comme la surface étudiée a augmenté de 8,5 %, l'augmentation du matériel sur pied doit être jugée en volume par hectare ; celle-ci est de 17,6 %.

Cette importante augmentation du matériel par ha s'est produite surtout en forêts soumises où elle atteint 36,9 % ; elle est nettement plus modérée en forêts privées où l'augmentation du matériel moyen à l'ha est de 17,6 %.

En raisonnant en volumes par hectare et en ne considérant que les tiges de futaie, on a pu dresser le tableau ci-après :

		Volumes (en m^3/ha) des arbres de futaie		
		Feuillus	Conifères	Total
Inventaire de 1980		52,11	41,26	93,37
Inventaire de 1990		61,48	53,28	114,75
Evolution	en valeurs absolues	+ 9,37	+ 12,02	+ 21,38
	en pourcentages	+ 18,0 %	+ 29,1 %	+ 22,9 %

On voit que l'amélioration relative du matériel des conifères est bien plus forte que celle du matériel des feuillus. Remarquons aussi que le matériel initial des conifères était satisfaisant et l'est resté.

Grâce aux tableaux précédents qui donnent les volumes globaux par ha, on peut déduire le volume/ha des brins de taillis ; il apparaît une stabilité de ce volume à l'ha ; les brins de taillis sont restés à 27,9 m^3/ha en 10 ans.

En valeur relative, les taillis passent de 34,9 % du volume des feuillus en 1980, à 31,2 % de ce volume en 1990.

b) Evolution des accroissements

Aidé par une augmentation de la surface étudiée, l'accroissement annuel total est plus fort en 1990 qu'en 1980 : augmentation de 43,3 %. Ceci est la moyenne d'une hausse de 140,1 % en forêt soumise et d'une hausse de 41,2 % en forêt privée. On observe aussi que l'augmentation moyenne de 43,3 % résulte d'une hausse forte chez les conifères (52,9 %) et d'une augmentation plus modérée (34,7 %) chez les feuillus.

Pour juger des changements qu'a connu l'accroissement par ha, on a dressé les tableaux ci-dessous :

		Accroissements (en m^3/ha/an)		
		Feuillus	Conifères	Total
Inventaire de 1980		2,78	2,51	5,29
Inventaire de 1990		3,45	3,53	6,98
Evolution	en valeurs absolues	+ 0,67	+ 1,02	+ 1,69
	en pourcentages	+ 24,1 %	+ 40,9 %	+ 32,0 %

		Accroissements (en m^3/ha/an)		
		F. soumise	F. privée	Total
Inventaire de 1980		3,16	5,36	5,29
Inventaire de 1990		5,92	7,03	6,98
Evolution	en valeurs absolues	+ 2,76	+ 1,66	+ 1,69
	en pourcentages	+ 87,3 %	+ 31,0 %	+ 32,0 %

On y voit que l'accroissement a progressé aussi bien pour les feuillus que pour les conifères. Mais cette augmentation concerne surtout les conifères.

On voit aussi une grosse différence entre le taux de variation de la forêt soumise et celui de la forêt privée. La forêt soumise a progressé plus de 2 fois plus vite que la forêt privée ; le retard de la forêt soumise en 1980 (2,20 m^3/ha) s'est atténué et se limite à 1,11 m^3/ha en 1990.

23.3 – REPARTITION PAR ESSENCES

a) Cas des volumes sur pied

Le tableau ci-dessous présente la distribution des volumes selon les essences aux deux derniers inventaires. Pour les feuillus la distinction est faite entre les tiges de futaie et les brins de taillis.

Les volumes sont exprimés en milliers de m^3.

Essences	1980			1990		
	Futaie	Taillis	Total	Futaie	Taillis	Total
Chêne pédonculé	5 604,7	965,8	6 570,5	8 594,7	1 156,0	9 750,7
Chêne rouvre	532,8	293,9	826,8	338,6	325,0	663,7
Chêne rouge	24,6	0,8	25,4	58,8	1,2	60,0
Chêne pubescent	73,7	87,3	161,0	133,3	207,9	341,2
Chêne tauzin	0,0	0,0	0,0	0,0	53,6	53,6
Hêtre	2 032,1	260,8	2 292,9	2 958,4	427,7	3 386,0
Châtaignier	1 955,0	3 076,6	5 031,6	1 821,7	2 247,8	4 069,5
Charme	246,3	464,8	711,1	195,7	1 048,8	1 244,4
Bouleaux	1 391,2	971,0	2 362,2	1 306,2	992,2	2 298,4
Aunes	45,7	118,2	163,9	56,6	174,1	230,6
Robinier	226,6	75,3	301,9	44,6	146,9	191,5
Frêne	18,3	13,9	32,2	70,2	52,1	122,3
Merisier	125,1	44,2	169,3	206,1	41,6	247,7
Fruitiers	7,6	25,2	32,8	15,9	37,8	53,7
Tremble	109,0	110,2	219,2	127,3	101,7	229,0
Saules	14,5	117,4	131,9	16,8	148,6	165,4
Noisetier	0,0	11,0	11,0	0,0	34,9	34,9
Autres feuillus	52,3	41,9	94,2	5,8	34,3	40,0
Total feuillus	12 459,4	6 678,4	19 137,8	15 950,5	7 232,1	23 182,6
Pin maritime	231,4	0,0	231,4	227,9	0,0	227,9
Pin sylvestre	5 327,2	0,0	5 327,2	6 076,8	0,0	6 076,8
Pin laricio	2,3	0,0	2,3	98,7	0,0	98,7
Pin noir	37,5	0,0	37,5	20,4	0,0	20,4
Pin Weymouth	0,0	0,0	0,0	29,8	0,0	29,8
Sapin pectiné	50,2	0,0	50,2	235,9	0,0	235,9
Epicéa commun	2 542,0	0,0	2 542,0	3 442,1	0,0	3 442,1
Douglas	826,2	0,0	826,2	2 016,4	0,0	2 016,4
Sapin de Vancouver	69,8	0,0	69,8	529,0	0,0	529,0
Epicéa de Sitka	129,2	0,0	129,2	414,8	0,0	414,8
Mélèze du Japon	628,2	0,0	628,2	717,9	0,0	717,9
Autres conifères	21,0	0,0	21,0	13,0	0,0	13,0
Tous conifères	9 865,0	0,0	9 865,0	13 822,7	0,0	13 822,7
Total général	22 324,4	6 678,4	29 002,8	29 773,2	7 232,1	37 005,3

Parmi les feuillus :

Le chêne pédonculé vient nettement en tête, comme déjà en 1980 ; sa prééminence est surtout bien marquée dans les tiges de futaie car pour les brins de taillis il ne vient qu'au second rang, bien après le châtaignier ; son volume a augmenté de 48,4 % entre les deux inventaires, plus en futaie (53,4 %) qu'en taillis (19,7 %). Il occupe 42,1 % du volume feuillu en 1990, contre 34,3 % en 1980.

Le châtaignier qui occupe le deuxième rang comme en 1980, a connu une réduction de son volume entre les deux inventaires (19,1 %) et la perte est plus forte pour les brins de taillis (26,9 %) que pour les tiges de futaie (6,8 %).

Il ne constitue plus que 17,6 % du volume feuillu, contre 26,3 % en 1980.

C'est, très nettement, l'essence la mieux représentée parmi les brins de taillis (31,1 % du volume des brins), mais ce n'est qu'une essence assez accessoire parmi les tiges de futaie (malgré son 3ème rang, il ne représente que 11,4 % du volume des tiges de futaie feuillue).

Le hêtre se trouve au troisième rang et a gagné une place depuis 1980 ; il a augmenté fortement son volume entre les deux inventaires (47,7 %) ; le gain est un peu moins fort pour les tiges de futaie (45,6 %) que pour les brins de taillis (64,0 %). En 1990 il représente 14,6 % du volume feuillu, contre 12,0 % en 1980. En volume, il s'est beaucoup rapproché du châtaignier.

Au quatrième rang se place le bouleau (qui était 3ème en 1980) avec 9,9 % du volume des feuillus ; son importance relative a faibli puisqu'en 1980 il occupait 12,3 % du volume des feuillus. La stabilité globale (−2,7 % en volume) cache une faible augmentation du volume de taillis (2,2 %) compensée par une baisse modérée du volume des tiges de futaie (6,1 %).

Le charme gagne la cinquième place (il était au 6ème rang en 1980). Sa part dans le volume feuillu est passée de 3,7 % à 5,4% ; il n'y a eu progression que dans les brins de taillis (+ 125,6 %), le volume des tiges de futaie ayant régressé de 20,6 %.

Le chêne rouvre rétrograde de la cinquième à la sixième place car le charme a beaucoup progressé alors que le chêne rouvre a perdu 19,7 % de son volume entre les deux inventaires ; mais désormais les tiges de futaie ne constituent plus que 51,0 % de son volume contre 64,4 % dix ans plus tôt : le volume a crû de 10,6 % pour les brins de taillis, mais a diminué de 36,5 % pour les tiges de futaie.

Derrière ces six feuillus, on trouve le chêne pubescent, le merisier, l'aune, le tremble, le robinier, les saules.

Le chêne pubescent a accru son volume de 111,9 %, par suite d'une très forte progression pour les brins de taillis (volume augmenté de 138,1 %) et d'une nette amélioration (+ 80,8 %) pour les tiges de futaie.

Pour le merisier l'augmentation de volume est de 46,3 % (augmentation de 64,7 % en tiges de futaie et diminution de 5,9 % pour les brins de taillis).

L'aune a, lui aussi, beaucoup progressé : 40,7 % au total, notablement plus pour les brins de taillis (47,2 %) que pour les tiges de futaie (23,7 %).

Le tremble n'a progressé que de 4,5 %, mais uniquement en futaie (16,8 %) car le volume de taillis a baissé de 7,7 %.

Le robinier a régressé de 36,6 %, uniquement en futaie (perte de 80,3 %) car le volume des brins de taillis a presque doublé.

Parmi les conifères :

Comme à l'inventaire précédent, c'est le pin sylvestre qui vient en tête des conifères ; il devance encore très largement tous les autres conifères bien que son volume ait assez peu augmenté (14,1 %). Il constitue 44,0 % du volume des conifères en 1990, contre 54,0 % en 1980.

Derrière, on trouve l'épicéa commun qui a accru son volume de 35,4 % et a maintenu sa seconde place ; l'épicéa commun représente 24,9 % du volume des conifères en 1990, contre 25,8 % en 1980.

Le douglas a plus que doublé son volume et a renforcé sa troisième place (il représente désormais 14,6 % du volume de conifères contre 8,4 % en 1980).

Le mélèze du Japon est resté au 4ème rang des conifères et a peu augmenté son volume (+ 14,3 %). Il ne constitue que 5,2 % du volume des conifères au lieu de 6,4 % à l'inventaire précédent.

Le sapin de Vancouver est le cinquième des conifères ; en 10 ans son volume a été multiplié par plus de 7 ; il constitue 3,8 % du volume total des conifères.

b) Cas des accroissements

Dans le tableau qui suit, on trouve la distribution des accroissements par essences dans les deux derniers inventaires. Pour les feuillus on a séparé l'accroissement des tiges de futaie et celui des brins de taillis.

Les accroissements sont exprimés en milliers de m^3 par an.

Essences	1980			1990		
	Futaie	Taillis	Total	Futaie	Taillis	Total
Chêne pédonculé	127,3	34,4	161,6	291,6	57,4	349,1
Chêne rouvre	9,0	8,4	17,4	8,4	10,8	19,3
Chêne rouge	0,8	0,0	0,8	4,1	0,1	4,2
Chêne pubescent	1,8	3,4	5,2	3,0	7,8	10,8
Chêne tauzin	0,0	0,0	0,0	0,0	1,9	1,9
Hêtre	54,7	12,3	67,0	113,6	20,1	133,7
Châtaignier	61,1	179,7	240,8	48,5	118,2	166,7
Charme	10,5	21,0	31,6	7,3	44,8	52,1
Bouleau	38,6	42,0	80,6	42,3	45,5	87,7
Aunes	3,3	8,6	11,8	2,3	10,2	12,5
Robinier	8,1	6,4	14,6	2,0	10,7	12,7
Frêne	0,5	0,7	1,2	2,2	2,2	4,3
Merisier	5,8	2,5	8,3	11,3	2,8	14,1
Fruitiers	0,3	1,0	1,4	0,7	1,9	2,7
Tremble	5,7	4,3	10,0	6,9	5,8	12,7
Saules	0,7	6,5	7,2	0,8	6,3	7,1
Noisetier	0,0	0,5	0,5	0,0	1,6	1,6
Autres feuillus	2,4	2,3	4,6	0,3	1,4	1,6
Total feuillus	330,6	334,0	664,6	545,3	349,5	894,9
Pin maritime	10,1	0,0	10,1	11,7	0,0	11,7
Pin sylvestre	275,2	0,0	275,2	269,0	0,0	269,0
Pin laricio	0,2	0,0	0,2	7,0	0,0	7,0
Pin noir	2,3	0,0	2,3	1,0	0,0	1,0
Pin Weymouth	0,0	0,0	0,0	2,9	0,0	2,9
Sapin pectiné	5,2	0,0	5,2	20,6	0,0	20,6
Epicéa commun	181,1	0,0	181,1	283,0	0,0	283,0
Douglas	68,0	0,0	68,0	187,5	0,0	187,5
Sapin de Vancouver	9,3	0,0	9,3	51,5	0,0	51,5
Epicea de Sitka	12,3	0,0	12,3	38,5	0,0	38,5
Mélèze du Japon	34,2	0,0	34,2	42,2	0,0	42,2
Autres conifères	1,6	0,0	1,6	1,6	0,0	1,6
Tous conifères	599,4	0,0	599,4	916,4	0,0	916,4
Total général	930,0	334,0	1264,0	1461,7	349,5	1811,2

Parmi les feuillus :

Le chêne pédonculé vient nettement en tête, alors qu'en 1980 il occupait le second rang derrière le châtaignier ; sa prééminence est surtout bien marquée dans les tiges de futaie, car pour les brins de taillis il ne vient qu'au second rang, bien après le châtaignier ; l'accroissement a augmenté de 115,7 % entre les deux inventaires, bien plus en futaie (129,1 %) qu'en taillis (66,9 %).

Il assure 39,0 % de l'accroissement feuillu en 1990, contre 24,3 % en 1980. Pour les tiges de futaie, le chêne pédonculé fournit 53,5 % de l'accroissement feuillu en 1990 (38,5 % en 1980) ; cette part est, en 1990, de 16,4 % pour les brins de taillis (10,3 % en 1980).

Le châtaignier qui occupe le deuxième rang comme en 1980, a connu une forte réduction de son accroissement entre les deux inventaires (30,7 %) et la perte est plus forte pour les brins de taillis (34,2 %) que pour les tiges de futaie (20,6 %). Il ne constitue plus que 18,6 % de l'accroissement feuillu contre 36,2 % en 1980. C'est très nettement l'essence la plus importante dans l'accroissement des brins de taillis (33,8 %), mais son rôle est modeste dans l'accroissement des tiges de futaie (8,9 %), malgré son bon rang (3ème).

Le hêtre se trouve au troisième rang et a gagné une place depuis 1980 ; il a doublé son accroissement entre les deux inventaires ; le gain est surtout localisé dans les tiges de futaie (107 %) ; pour les brins de taillis, il n'est que de 63,4 %. En 1990 il représente 14,9 % de l'accroissement feuillu, contre 10,1 % en 1980. En importance, il s'est beaucoup rapproché du châtaignier.

Au quatrième rang se place le bouleau (qui était 3ème en 1980) avec 9,8 % de l'accroissement des feuillus ; son importance relative a faibli puisqu'en 1980 il représentait 12,1 % de cet accroissement. Globalement l'accroissement du bouleau a un peu augmenté (8,8 %) et dans les mêmes proportions pour les tiges de futaie (9,6 %) et pour les brins de taillis (8,3 %).

Le charme garde la cinquième place. Sa part dans l'accroissement feuillu est passée de 4,8 % à 5,8 % ; il n'y a eu progression que pour les brins de taillis (+ 113 %), l'accroissement des tiges de futaie ayant nettement baissé de 30,5 % ; au total l'accroissement du charme a gagné 65 %.

Le chêne rouvre reste à la sixième place, après une faible progression (10 %) due entièrement aux brins de taillis.

Derrière ces six feuillus, on trouve le merisier, le tremble, le robinier, l'aune, le chêne pubescent. Aucune de ces essences ne dépasse le seuil de 2 % de l'accroissement total des feuillus.

Parmi les conifères :

Contrairement à l'inventaire précédent, c'est l'épicéa commun qui vient en tête des conifères ; son accroissement a dépassé celui du pin sylvestre qui désormais occupe le second rang. L'accroissement de l'épicéa commun a augmenté de 56,3 % ; en 1990, il représente 30,9 % de l'accroissement total des conifères, contre 30,2 % en 1980.

Derrière lui, on trouve le pin sylvestre dont l'accroissement a faibli de 2,3 %, ce qui lui a fait perdre sa première place. En 1990 le pin sylvestre représente 29,4 % de l'accroissement total des conifères, alors qu'en 1980 il en constituait 45,9 %. Sa perte d'importance est donc très marquée.

Le douglas a presque triplé son accroissement et a renforcé sa troisième place ; il représente désormais 20,5 % de l'accroissement des conifères contre contre 11,3 % en 1980.

Le sapin de Vancouver est le quatrième des conifères ; en 10 ans son accroissement a été multiplié par plus de 5 ; il assure 5,6 % de l'accroissement des conifères en 1990.

Le mélèze du Japon a rétrogradé du 4ème rang au 5ème rang des conifères car il a relativement peu amélioré son accroissement (+ 23,4 %). Il ne constitue que 4,6 % de l'accroissement des conifères, au lieu de 5,7 % à l'inventaire précédent.

23.4 – REPARTITION PAR REGIONS FORESTIERES

a) Cas des volumes sur pied

Le tableau suivant donne la répartition des volumes selon les régions forestières aux deux derniers inventaires. On a distingué les feuillus des conifères.

Les volumes sont exprimés en milliers de m^3.

Régions forestières	1980			1990		
	Feuillus	Conifères	Total	Feuillus	Conifères	Total
Plateau limousin 1	353,7	206,3	559,9	531,0	330,9	861,9
Plateau limousin 2	2 083,1	1 814,9	3 898,0	2 530,8	2 945,2	5 476,0
Plateau limousin 3	8 470,7	3 915,1	12 385,9	10 051,4	4 663,5	14 714,9
Plateau de Millevaches	2 114,3	3 437,8	5 552,1	2 883,9	4 828,6	7 712,5
Châtaigneraie limousine	3 992,1	309,6	4 301,7	4 718,2	880,7	5 598,8
Bassin de Brive	1 840,6	178,5	2 019,0	2 021,5	168,7	2 190,2
Causses	202,3	0,6	202,9	353,5	5,1	358,6
Avant -Causses	81,0	2,3	83,3	92,4	0,0	92,4
Total général	19 137,8	9 865,0	29 002,8	23 182,6	13 822,7	37 005,3

Le matériel s'est accrû de 27,6 % en moyenne, mais ce taux connaît des modulations et prend les valeurs suivantes selon les régions forestières :

Causses :	76,7 %
Plateau limousin 1 :	53,9 %
Plateau limousin 2 :	40,5 %
Plateau de Millevaches :	38,9 %
Châtaigneraie limousine :	30,2 %
Plateau limousin 3 :	18,8 %
Avant -Causses :	10,9 %
Bassin de Brive :	8,5 %

La région Plateau limousin 3 reste la plus importante avec 39,8 % du volume (contre 42,7 % en 1980). En seconde position on trouve la région Plateau de Millevaches qui renferme 20,8 % du volume (contre 19,1 % en 1980).

b) Cas des accroissements

On a établi un tableau analogue pour les accroissements annuels. Les accroissements sont exprimés en milliers de m^3

Régions forestières	1980			1990		
	Feuillus	Conifères	Total	Feuillus	Conifèr.	Total
Plateau limousin 1	12,5	16,8	29,3	20,4	27,0	47,4
Plateau limousin 2	53,1	118,1	171,2	89,9	187,3	277,2
Plateau limousin 3	313,6	207,4	521,0	380,1	278,2	658,3
Plateau de Millevaches	57,2	228,4	285,7	110,8	356,3	467,1
Châtaigneraie limousine	158,1	18,3	176,4	197,3	58,7	256,0
Bassin de Brive	60,2	10,2	70,4	81,6	8,3	89,9
Causses	7,1	0,1	7,2	11,9	0,6	12,5
Avant -Causses	2,7	0,1	2,8	2,8	0,0	2,8
Total général	664,6	599,4	1264,0	894,8	916,4	1 811,2

L'augmentation se manifeste dans toutes les régions, sauf 1 (la région Avant-Causses), mais elle connaît ses plus fortes valeurs en régions Causses, Plateau de Millevaches et Plateau limousin 2 où l'accroissement a augmenté respectivement de 73,7 %, 63,5 % et 61,9 %.

Une 4ème région arrive presque au même niveau d'augmentation de l'accroissement : la région Plateau limousin 1 avec 61,8 %.

Néanmoins, le poids relatif des régions varie peu en 10 ans : la région Plateau limousin 3 assure 36,3 % de l'accroissement total (contre 41,2 % en 1980), tandis que la région Plateau de Millevaches en assure 25,8 % (contre 22,6 % en 1980).

23.5 - COUPE ET RECOLTE

Il a été indiqué précédemment que la production nette annuelle moyenne s'établit pour la période 1985-1989 à : 1 806 909 m^3, soit 6,96 m^3/ha/an.

Selon les enquêtes des branches "Exploitation forestière et Scierie" réalisées par le Service Régional de la Forêt et du Bois, la récolte annuelle moyenne commercialisée de 1985 - 1989 aurait atteint les valeurs suivantes, en m^3 sur écorce :

Catégorie	Feuillus (m^3)	Conifères (m^3)
Bois d'oeuvre	111 806	288 437
Bois d'industrie	206 137	237 781
Bois de feu commercialisé	8 936	/
Toutes catégories	326 879	526 218
	853 097	

NB1: Pour établir ce tableau, il a été appliqué un coefficient d'écorce de 15 % aux volumes de conifères qui, dans les enquêtes annuelles du S.R.F.B., sont donnés sous écorce.

NB2: Dans ce tableau ne figurent pas les volumes autoconsommés, notamment sous forme de bois de feu.

La récolte ci-dessus indiquée est notablement plus forte que celle qui avait été observée de 1975 à 1979, c'est-à-dire dans les 5 années avant l'inventaire précédent (594 500 m^3) ; la récolte 1985 - 1989 a donc évolué dans le sens attendu.

La comparaison des productions nettes évaluées par l'Inventaire et des résultats de l'enquête du S.R.F.B. montre que pendant les 5 années 1985 - 1989, il n'aurait été commercialisé que 47,2 % de la production nette.

Ce rapprochement doit être fait avec certaines précautions parce que :

- la production nette comporte des produits non récoltés ; les souches, les portions de tige comprises entre la découpe marchande et la découpe bois fort, les écorces, les purges de défauts et les pertes diverses subies lors de l'abattage constituent des volumes qui, bien qu'inclus dans la production nette, restent en forêt.

- les volumes autoconsommés sont probablement importants dans un département où les brins de taillis occupent 19,5 % du volume sur pied.

On peut noter en effet que la production brute des brins de taillis s'élève à 413 520 m^3/an et que la récolte commercialisée qui pourrait en provenir (bois d'industrie feuillus et bois de feu) se limite à 215 073 m^3 par an. La différence, qui s'élève à 198 447 m^3/an est soit du taillis non récolté, soit du taillis autoconsommé (bois de chauffage en milieu rural).

Malgré ces précautions, on peut conclure que l'excédent de production par rapport à la récolte est réel et qu'il permet d'expliquer la capitalisation de ressource constatée entre les deux derniers inventaires.

Pour les feuillus, le déficit d'exploitation suffit à expliquer que le volume des feuillus ait augmenté de 4 044 778 m^3 en 10 ans, soit de 404 500 m^3 par an ; et que le volume des arbres de futaie ait, lui aussi, augmenté, tout aussi nettement, de 3 491 117 m^3 en 10 ans, soit 349 100 m^3 par an. En effet la production nette des feuillus est de 860 254 m^3, alors que la récolte annuelle n'est que de 326 879 m^3. Au cours de chacune des années 1985 - 1989, il se serait donc accumulé environ 533400 m3 de feuillus, du moins si la récolte annuelle n'avait pas été sous-estimée.

Pour les conifères, le matériel sur pied s'est également accrû (de 3 957 707 m^3), soit 395 700 m^3/an ; cet enrichissement, qui est très visible, puisqu'en valeur relative il atteint 40,1 %, peut être attribué pour sa totalité à l'excédent de la production nette annuelle (946 655 m^3) sur la récolte annuelle moyenne (526 218 m^3), excédent qui a donc atteint 420 437 m^3 par an en moyenne sur les 5 dernières années avant l'inventaire de 1990.

23.6 – CONDITIONS D'EXPLOITATION

Il ne semble pas que les difficultés d'exploitation puissent constituer un frein et être responsables de la sous-exploitation ; nous avons pour cela analysé les données des tableaux 15 qui classent les peuplements en six catégories selon la distance de débardage et la pente du terrain ; le tableau ci-dessous donne la définition de chacune de ces 6 catégories.

Critères	Pente inférieure à 30 %	Pente supérieure ou égale à à 30 %
Distance de débardage < 200 m	1	2
Distance de débardage > 200 m et < 500 m	3	4
Distance de débardage > 500 m	5	6

Tous types de peuplement réunis, les résultats de ce classement sont les suivants :

Catégories	Propriétés soumises		Propriétés privées		Toutes propriétés	
	Surface	Volume	Surface	Volume	Surface	Volume
1	25,79 %	24,94 %	29,16 %	30,02 %	29,02 %	29,89 %
2	4,97 %	6,55 %	7,88 %	7,45 %	7,76 %	7,43 %
3	26,52 %	28,13 %	28,75 %	27,71 %	28,65 %	27,72 %
4	11,34 %	12,95 %	8,45 %	9,29 %	8,57 %	9,38 %
5	20,24 %	15,37 %	16,72 %	15,85 %	16,86 %	15,83 %
6	11,14 %	12,06 %	9,05 %	9,68 %	9,13 %	9,74 %

Les catégories 1 et 3 qui représentent les situations les plus faciles se rencontrent dans 57,7 % des cas en moyenne (52,3 % en forêt soumise ; 57,9 % en forêt privée) et elles renferment 57,6 % du volume (53,1 % en forêt soumise et 57,7 % en forêt privée).

On voit que les pentes fortes sont rares : on n'en trouve que 27,4 %en forêts soumises et même seulement que 25,4 % en forêt privée (ce qui fait une moyenne de 25,5 % de la surface totale). Sur ces pentes fortes, il ne se trouve que 26,5 % du volume total.

On note aussi que la forêt privée est mieux desservie que la forêt soumise : en forêt privée, 25,8 % de la surface nécessite plus de 500 m de débardage, contre 31,4 % en forêt soumise.

Si on examine les types de peuplement séparément, les surfaces se répartissent ainsi entre les six catégories de difficultés d'exploitation :

Types de peuplement	Cat.1	Cat.2	Cat.3	Cat.4	Cat.5	Cat.6	Total
Futaie feuillue	3 063	492	2 215	662	1 403	592	8 427
Futaie de pins	4 362	0	4 368	77	1 854	149	10 810
Autres futaies de conifères	13 593	637	14 723	2 910	13 288	3 121	48 272
Futaie mixte de pins	3 352	614	2 826	308	2 552	103	9 755
Mélange futaie feuillue-taillis	9 719	9 227	17 634	10 498	9 695	15 225	71 998
Mélange futaie de conifères-taillis	11 527	2 619	8 276	1 264	4 652	1 688	30 026
Taillis simple	1 342	797	1 494	825	1 123	1 396	6 977
Boisements morcelés de feuillus purs	9 231	2 273	6 513	2 111	2 952	218	23 298
Boisements morcelés de conifères purs	3 043	668	1 513	156	871	0	6 251
Boisements morcelés à feuillus prépondérant	3 283	356	3 652	1 114	1 179	187	9 771
Boisements morcelés à conifères prépondéran	5 482	1 202	6 828	1 371	1 694	834	17 411
Boisements lâches	346	234	739	116	1 039	187	2 661
Bosquets et boqueteau	6 954	1 002	3 565	826	1 450	0	13 797
Total	75 297	20 121	74 346	22 238	43 752	23 700	259 454

Si, globalement, les catégories de desserte 1 et 3 (c'est-à-dire les situations les plus faciles) représentent 57,7 % des surfaces, ce pourcentage ne s'élève qu'à 38 % pour le type Mélange futaie feuillue-taillis ; par contre, il est déja plus fort et monte progressivement jusqu'à :

40,6 % pour le type Taillis simple
40,8 % pour le type Boisements lâches
58,7 % pour le type Autres futaies de conifères

62,6 % pour le type Futaie feuillue
63,3 % pour le type Futaie mixte de pins
66,0 % pour le type Mélange futaie de conifères-taillis
67,6 % pour le type Boisements morcelés de feuillus purs
70,7 % pour le type Boisements morcelés à conifères prépondérants
71,0 % pour le type Boisements morcelés à feuillus prépondérants
72,9 % pour le type Boisements morcelés de conifères purs
76,2 % pour le type Bosquets et boqueteaux
80,8 % pour le type Futaie de pins

III – TABLEAUX DE RESULTATS

A) – GENERALITES

B) – FORMATIONS BOISEES DE PRODUCTION

19 – Tableau 1

Répartition du territoire selon l'utilisation du sol

Utilisation du sol	Surface ha	%
Formations boisées	267 018	45,3
Landes et friches	27 366	4,6
Terrains agricoles	253 761	43,0
Eaux	6 523	1,1
Terrains improductifs	35 337	6,0
TOTAL	590 005	100,0

19 – Tableau 2

Répartition du territoire selon l'utilisation du sol et la catégorie de propriété

Utilisation du sol	Terrains soumis au régime forestier		Terrains privés	Total
	Domaniaux ha	Communaux et assimilés ha	ha	ha
A . Terrains non boisés				
.Terrains agricoles	22	138	253 601	253 761
.Landes	174	495	26 697	27 366
.Eaux	17		6 506	6 523
.Improductifs	18	219	35 100	35 337
TOTAL PAR CATEGORIE DE PROPRIETE – A –	231	852	321 904	322 987
B . Terrains boisés				
Formations boisées de production				
. Forêts	1 443	9 319	236 128	246 890
. Boqueteaux		95	12 661	12 756
. Bosquets			3 157	3 157
TOTAL	1 443	9 414	251 946	262 803
Autres formations boisées	11	292	3 912	4 215
TOTAL PAR CATEGORIE DE PROPRIETE – B –	1 454	9 706	255 858	267 018
TOTAL A + B	1 685	10 558	577 762	590 005
	Total soumis = 12 243			
Taux de boisement B/(A+B)				45,3%

19 – Tableau 3

Répartition du territoire par grande catégorie d'utilisation du sol et taux de boisement des régions forestières

Toutes propriétés

Région forestière	Surface totale ha	Terrains agricoles ha	Landes ha	Eaux et improductifs ha	Formations boisées			Taux de boisement %
					de production ha	autres ha	totale ha	
Plateau limousin 1	11 648	4 464	324	692	6 129	39	6 168	53,0
Plateau limousin 2	68 517	25 992	3 106	5 183	33 863	373	34 236	50,0
Plateau limousin 3	190 956	64 527	5 733	14 060	104 667	1 969	106 636	55,8
Plateau de Millevaches	104 451	28 536	14 286	4 369	56 855	405	57 260	54,8
Châtaigneraie limousine	128 812	82 020	1 818	8 788	35 178	1 008	36 186	28,1
Bassin de Brive	66 690	38 474	1 408	7 054	19 484	270	19 754	29,6
Causses	10 008	3 276	374	901	5 380	77	5 457	54,5
Avant – Causses	8 923	6 472	317	813	1 247	74	1 321	14,8
TOTAL	590 005	253 761	27 366	41 860	262 803	4 215	267 018	45,3

N.B. Les surfaces ventilées à partir du tableau 7 sont celles des seules formations boisées de production, déduction faite de la surface des coupes rases de moins de 5 ans sans régénération (3 349 ha).

19 – Tableau 4.1

Landes et friches

Surface par type de lande et région forestière
Toutes propriétés

Type de lande / Région forestière	Plateau limousin 1 ha	Plateau limousin 2 ha	Plateau limousin 3 ha	Plateau de Millevaches ha	Châtaigneraie limousine ha	Bassin de Brive ha	Causses ha	Avant-Causses ha	TOTAL ha
Vides forestiers	107	1 192	2 676	3 020	160	321	188		**7 664**
Landes associées à des boisements morcelés		361	707	1 160	168	41	96	122	**2 655**
Landes associées à des boisements lâches	30	163	274	769				48	**1 284**
Grande lande				6 730					**6 730**
Incultes				1 390	298				**1 688**
Non cartographié	187	1 390	2 076	1 217	1 192	1 046	90	147	**7 345**
TOTAL LANDES ET FRICHES	**324**	**3 106**	**5 733**	**14 286**	**1 818**	**1 408**	**374**	**317**	**27 366**

19 – Tableau 4.2

Landes et friches

Surface par nature de terrain et région forestière
Toutes propriétés

Nature de terrain / Région forestière	Plateau limousin 1 ha	Plateau limousin 2 ha	Plateau limousin 3 Pays Sault ha	Plateau de Millevaches Roussillon ha	Châtaigneraie limousine ha	Bassin de Brive rocheuses ha	Causses ha	Avant-Causses ha	TOTAL ha
Pente inférieure à 30%									
. Sol meuble	164	1 446	3 038	7 661	1 352	1 287	374	195	**15 517**
. Sol tourbeux	160	372	2 113	5 249	58				**7 952**
. Sol à croûte ou alios				76					**76**
. Sol rocheux par place		8	41	728					**777**
. Sol entièrement rocheux				79		121			**200**
Pente supérieure à 30%									
. Sol meuble		1 002	249	493	110				**1 854**
. Sol rocheux par place		278	292		298			122	**990**
TOTAL LANDES ET FRICHES	**324**	**3 106**	**5 733**	**14 286**	**1 818**	**1 408**	**374**	**317**	**27 366**

19 – Tableau 4.3

Landes et friches

Surface par type écologique et région forestière
Toutes propriétés

Région forestière / Type écologique	Plateau limousin 1 ha	Plateau limousin 2 ha	Plateau limousin 3 ha	Plateau de Millevaches ha	Châtaigneraie limousine ha	Bassin de Brive ha	Causses ha	Avant-Causses ha	TOTAL ha
Landes calcicoles herbacées et pelouses						291	187	269	**747**
Landes calcicoles arbustives			292				187	48	**527**
Landes acides mésophiles	164	1 822	2 254	7 221	1 302	823			**13 586**
Landes acides humides		765	1 074	1 235	458	121			**3 653**
Landes acides submontagnardes				572					**572**
Landes marécageuses ou tourbeuses	160	519	2 113	5 258	58	173			**8 281**
TOTAL LANDES ET FRICHES	**324**	**3 106**	**5 733**	**14 286**	**1 818**	**1 408**	**374**	**317**	**27 366**

19 - Tableau 5 et 6

Formations boisées de production et formations arborées
Volumes et accroissements par essence
Toutes propriétés

Essence	Formations boisées de production		Volume total
	Volume 1 000 m3	Accroissement (1) 100 m3	1 000 m3
Chêne pédonculé	9 750,7	3 490,5	9 750,7
Chêne rouvre	663,7	192,5	663,7
Autres chênes	454,8	169,0	454,8
Hêtre	3 386,1	1 337,0	3 386,1
Châtaignier	4 069,5	1 667,5	4 069,5
Charme	1 244,4	521,0	1 244,4
Bouleau	2 298,4	877,5	2 298,4
Autres feuillus	1 315,0	693,5	1 315,0
Total feuillus	23 182,6	8 948,5	23 182,6
Pin sylvestre	6 076,8	2 690,0	6 076,8
Autres pins	376,8	225,5	376,8
Epicéa commun	3 442,1	2 829,5	3 442,1
Douglas	2 016,4	1 875,0	2 016,4
Autres conifères	1 910,6	1 543,5	1 910,6
Total conifères	13 822,7	9 163,5	13 822,7
TOTAL	37 005,3	18 112,0	37 005,3

(1) Il s'agit de l'accroissement courant sur écorce calculé sur la période (1985 - 1989)

19 – Tableau 7 (S)

Formations boisées de production

Surface par essence prépondérante et région forestière

Propriétés soumises au régime forestier

Structure forestière élementaire	Essence prépondérante	Plateau limousin 1 ha	Plateau limousin 2 ha	Plateau limousin 3 ha	Plateau de Millevaches ha	Châtaigneraie limousine ha	TOTAL ha
FUTAIES	Chêne pédonculé		19	74	16	36	145
	Chêne rouvre			149			149
	Hêtre		45	56	103		204
	Châtaignier					36	36
	Total feuillus		64	279	119	72	534
	Pin sylvestre	22	174	874	209	25	1 304
	Autres pins			552			552
	Epicéa commun	35	560	397	1 723	113	2 828
	Douglas	114	479	552	877	12	2 034
	Autres conifères	51	175	432	508	51	1 217
	Total conifères	222	1 388	2 807	3 317	201	7 935
	TOTAL FUTAIES	222	1 452	3 086	3 436	273	8 469
MELANGE-FUTAIE-TAILLIS (1)	Chêne pédonculé		159	456	498	184	1 297
	Chêne rouvre	61	95	254			410
	Hêtre			54	107	36	197
	Total feuillus	61	254	764	605	220	1 904

19 – Tableau 7 (S) Suite

Formations boisées de production
Surface par essence prépondérante et région forestière
Propriétés soumises au régime forestier

Structure forestière élémentaire	Essence prépondérante	Plateau limousin 1 ha	Plateau limousin 2 ha	Plateau limousin 3 ha	Plateau de Millevaches ha	Châtaigneraie limousine ha	TOTAL ha
FUTAIE-TAILLIS (Suite) (1)	Pin sylvestre		95				95
	Autres pins			33			33
	Epicéa commun		9	51			60
	Autres conifères			107		51	158
	Total conifères		104	191		51	346
TOTAL FUTAIE-TAILLIS		61	358	955	605	271	2 250
TAILLIS SIMPLE	Chêne pédonculé	16					16
	Châtaignier					7	7
	Autres feuillus			33			33
TOTAL TAILLIS SIMPLE		16		33		7	56
TOTAL PAR REGION FORESTIERE		299	1 810	4 074	4 041	551	10 775

(1) Seules les essences prépondérantes de la futaie sont prises en compte ici, les essences prépondérantes du taillis étant étudiées dans le tableaux 7.1.

19 – Tableau 7 (P)
Formations boisées de production
Surface par essence prépondérante et région forestière
Propriétés privées

Structure forestière élementaire	Essence prépondérante	Plateau limousin 1	Plateau limousin 2	Plateau limousin 3	Plateau de Millevaches	Châtaigneraie limousine	Bassin de Brive	Causses	Avant – Causses	TOTAL
		ha	ha	ha	ha	ha	ha	ha	ha	ha
FUTAIES	Chêne pédonculé	1 710	5 330	17 307	6 308	7 313	4 278		270	42 516
	Chêne rouvre		859	514	190				172	1 735
	Autres chênes			331	187	145		143	406	1 212
	Hêtre	519	2 310	4 208	4 146					11 183
	Châtaignier			3 590	151	3 740	381			7 862
	Autres feuillus	118	667	873	786	174				2 618
	Total feuillus	2 347	9 166	26 823	11 768	11 372	4 659	143	848	67 126
	Pin maritime									
	Pin sylvestre		5 698	14 947	6 959	258	554			28 416
	Autres pins			748	250	35				1 033
	Epicéa commun	952	4 928	2 700	14 846	848		38		24 312
	Douglas	647	3 211	6 612	6 197	1 852	123			18 642
	Autres conifères	630	2 690	1 483	3 493	784	173			9 253
	Total conifères	2 229	16 527	26 490	31 745	3 777	850	38		81 656
	TOTAL FUTAIES	4 576	25 693	53 313	43 513	15 149	5 509	181	848	148 782
MELANGE-FUTAIE-TAILLIS (1)	Chêne pédonculé	453	1 921	19 457	1 648	7 463	9 468	119		40 529
	Chêne rouvre		533	719	299	388				1 939
	Autres chênes					388		2 071		2 459
	Hêtre		967	5 425	681	790				7 863
	Châtaignier			1 760		1 665	381			3 806
	Autres feuillus			642	377	776			24	1 819
	Total feuillus	453		28 003	3 005	11 470	9 849	2 190	24	58 415

19 – Tableau 7 (P) Suite

Formations boisées de production
Surface par essence prépondérante et région forestière
Propriétés privées

Structure forestière élémentaire	Essence prépondérante	Plateau limousin 1	Plateau limousin 2	Plateau limousin 3	Plateau de Millevaches	Châtaigneraie limousine	Bassin de Brive	Causses	Avant – Causses	TOTAL
		ha	ha	ha	ha	ha	ha	ha	ha	ha
MELANGE-FUTAIE-TAILLIS	Pin maritime			440		177	784			1 401
	Pin sylvestre	193	665	7 289	1 041	1 430				10 618
	Autres pins						134			134
	Epicéa commun	105	675	639	185	1 130				2 734
	Douglas			315	192	223				730
	Autres conifères	105	160	224	486	392				1 367
	Total conifères	403	1 500	8 907	1 904	3 352	918			16 984
TOTAL FUTAIE-TAILLIS		856	1 500	36 910	4 909	14 822	10 767	2 190	24	75 399
TAILLIS SIMPLE	Chêne pédonculé		550	2 427	280		1 763		172	5 192
	Chêne rouvre			732	214					946
	Autres chênes							2 890	203	3 093
	Hêtre				204	388				592
	Châtaignier	78		4 898	204	2 844	910			8 934
	Autres feuillus	240	563	954	2 287	1 043	535	119		5 741
TOTAL TAILLIS SIMPLE		318	1 113	9 011	3 189	4 275	3 208	3 009	375	24 498
TOTAL PAR REGION FORESTIERE		5 750	28 306	99 234	51 611	34 246	19 484	5 380	1 247	248 679

(1) Cf. note (1) du tableau 7 (S).

19 – Tableau 7.1

Formations boisées de production

Surface des taillis de mélange futaie–taillis (1) par catégorie de propriété, essence prépondérante et région forestière

Propriété	Essence prépondérante	Plateau limousin 1 ha	Plateau limousin 2 ha	Plateau limousin 3 ha	Plateau de Millevaches ha	Châtaigneraie limousine ha	Bassin de Brive ha	Causses ha	Avant – Causses ha	TOTAL ha
Soumise au régime forestier	Chêne pédonculé		190	42	592	184				1 008
	Chêne rouvre		95	105						200
	Hêtre		64	281	13					358
	Châtaignier	61		308		36				405
	Charme			135						135
	Bouleau		9	84						93
	Autres feuillus					51				51
	Total propriété	61	358	955	605	271				2 250
Privée	Chêne pédonculé		1 203	4 597	1 571	2 495	3 167			13 033
	Chêne rouvre		334	995	396	388				2 113
	Autres chênes			366			134	1 498		1 998
	Hêtre		1 089	1 551	595					3 235
	Châtaignier			13 256		7 208	2 907			23 371
	Charme			8 994		1 878	2 978	692		14 542
	Bouleau	416	1 368	5 115	1 761	1 279				9 939
	Aunes	105	406	1 045			123			1 679
	Robinier					764	523		24	1 311
	Autres feuillus	335	521	991	586	810	935			4 178
	Total propriété	856	4 921	36 910	4 909	14 822	10 767	2 190	24	75 399
TOTAL TOUTES PROPRIETES		917	5 279	37 865	5 514	15 093	10 767	2 190	24	77 649

(1) Seules les essences prépondérantes de la futaie sont prises en compte ici, les essences prépondérantes du taillis étant étudiées dans le tableau 7.1.

19 - Tableau 8

Formations boisées de production
Surface des boisements et reboisements par région forestière

REGION FORESTIERE	Propriétés soumises au régime forestier		Propriétés privées	
	Boisements artificiels [1] ha	Reboisements artificiels [2] ha	Boisements artificiels [1] ha	Reboisements artificiels [2] ha
Plateau limousin 1		200	431	1940
Plateau limousin 2	220	808	2 254	10 065
Plateau limousin 3	182	2 087	1 815	11 211
Plateau de Millevaches	1 313	1 821	6 614	19 051
Châtaigneraie limousine		299	166	4 629
Bassin de Brive			173	123
Causses			38	
TOTAL	1 715 [4]	5 215 [5]	11 491 [4]	47 019 [5]

(1) Plantations entraînant une extension de la surface boisée.
(2) Plantations n'entraînant pas d'extension de la surface boisée.
(3) Il s'agit ici :
. soit du stade préparatoire à la conversion des mélanges futaie-taillis et des taillis simples (vieillissement et enrichissement des réserves, disparition du taillis)
. soit d'un stade plus avancé marqué par la présence d'une régénération occupant plus de 25 % du couvert du peuplement.
La conversion est considérée comme terminée lorsque les peuplements sont justiciables d'un classement en futaie.
(4) Dont 4 106 hectares depuis le précédent inventaire (1980) . Toutes propriétés confondues.
(5) Dont 10 629 hectares depuis le précédent inventaire . Toutes propriétés confondues.

19 – Tableau 8.1
Formations boisées de production
Surface couverte par les essences introduites dans les boisements et reboisements par région forestière

– Toutes propriétés –

Région forestière	Surface reboisée (1) ha	Essences introduites (ou groupe d'essences)	Surface couverte en % de la surface reboisée	
			depuis moins de 40 ans	depuis le précédent inventaire (10 ans)
Plateau limousin 1	2 571	Epicéa commun	37	10
		Douglas	29	13
		Epicéa de Sitka	18	9
		Sapin pectiné	10	
		Autres conifères	6	
Plateau limousin 2	13 347	Epicéa commun	42	1
		Douglas	23	13
		Sapin pectiné	7	1
		Epicéa de Sitka	7	2
		Pin sylvestre	7	
		Mélèze du Japon	7	3
		Autres conifères	7	
Plateau limousin 3	15 295	Douglas	45	15
		Pins	22	8
		Epicéa commun	19	1
		Autres conifères	13	2
		Feuillus	1	1
Plateau de Millevaches	28 799	Epicéa commun	55	5
		Douglas	24	10
		Epicéa de Sitka	7	1
		Autres conifères	13	4
		Feuillus	1	1
Châtaigneraie limousine	5 094	Douglas	36	14
		Epicéa commun	33	
		Sapin pectiné	12	
		Autres conifères	15	1
		Feuillus	4	4
Bassin de Brive	296	Sapin pectiné	58	58
		Douglas	42	
Causses	38	Epicéa commun	100	

19 - Tableau 8.1 (Suite)
Formations boisées de production
Surface couverte par les essences introduites dans les boisements et reboisements par région forestière

- Toutes propriétés -

Région forestière	Surface reboisée (1) ha	Essences introduites (ou groupe d'essences)	Surface couverte en % de la surface reboisée	
			depuis moins de 40 ans	depuis le précédent inventaire (10 ans)
Toutes régions	65 440	Epicéa commun	41	3
		Douglas	30	12
		Pins	9 (a)	2 (b)
		Epicéa de Sitka	6	1
		Sapin pectiné	5	1
		Autres conifères	8 (a)	2 (b)
		Feuillus	1 (a)	1 (b)

(1) Il s'agit des surfaces figurant au tableau 8 dans les colonnes "Boisements et reboisements artificiels".

Détail des essences groupées :

		(a)	(b)
Pins :	Pin sylvestre	6.5	1.1
	Pin laricio	1.7	0.9
	Pin Weymouth	0.2	0.2
	Pin noir	0.2	0.1
Autres conifères :	Sapin de Vancouver	4.0	0.9
	Mélèze du Japon	3.6	0.6
	Sapin de Nordmann	0.6	0.2
	Cèdre de l'Atlas	traces	traces
Feuillus :	Chêne rouge	0.8	0.8
	Hêtre	0.2	0.2
	Châtaignier	0.1	0.1
	Chêne pédonculé	traces	traces

19 - Tableau 8.2

Formations boisées de production
Surface par classe d'âge des essences introduites
dans les boisements et reboisements de moins de 40 ans
Toutes propriétés

Essence	Surface [1] ha	Surface par classe d'âge en % de la surface par essence					
		0 - 4 ans	5 - 9 ans	10 - 14 ans	15 - 19 ans	20 - 29 ans	30 - 39 ans
Pin sylvestre	4 286	2	12	7	7	41	31
Pin laricio	1 146	47	5	35	7	6	
Autres pins	274	37	19		26	18	
Epicéa commun	26 841	2	4	9	18	52	15
Douglas	19 520	18	18	23	13	25	3
Autres conifères	12 665	8	8	11	17	45	11
Feuillus	708	47	41	7		5	
TOTAL	65 440	9	10	14	15	41	11

(1) Il s'agit de la surface totale des boisements et reboisements figurant au tableau 8

19 – Tableau 9

Formations boisées de production
Surface par structure élémentaire, essence prépondérante et catégorie de propriété

Structure élémentaire	Peuplements à feuillus prépondérants			Peuplements à conifères prépondérants			TOTAL
	Domaniaux ha	Communaux ha	Privés ha	Domaniaux ha	Communaux ha	Privés ha	ha
Futaie régulière	114	404	57 240	1 153	6 637	77 615	143 163
Futaie irrégulière	16		9 886	24	121	4 041	14 088
Mélange futaie–taillis (1)	83	1 821	58 415	30	316	16 984	77 649
Taillis simple	23	33	24 498				24 554
TOTAL PAR PROPRIETE	236	2 258	150 039	1 207	7 074	98 640	259 454
TOTAL FEUILLUS - CONIFERES	152 533			106 921			

(1) Seules les essences prépondérantes de la futaie sont prises en compte pour la distinction entre feuillus et conifères

19 – Tableau 10

Formations boisées de production

Volume par essence et catégorie de propriété

Essence	Propriété			Total par essence
	Domaniale m3	Communale m3	Privée m3	m3
Chêne pédonculé	9 500	99 900	9 641 300	9 750 700
Chêne rouvre	400	52 100	611 200	663 700
Autres chênes			457 100	457 100 [1]
Hêtre	8 900	51 000	3 326 200	3 386 100
Châtaignier	500	18 800	4 050 200	4 069 500
Charme		7 500	1 236 900	1 244 400
Bouleau	800	40 200	2 257 400	2 298 400
Autres feuillus	500	10 900	1 301 300	1 312 700 [2]
Total feuillus	20 600	280 400	22 881 600	23 182 600
Pin sylvestre	4 400	159 100	5 913 300	6 076 800
Autres pins	5 400	19 800	351 600	376 800 [3]
Epicéa commun	33 500	144 500	3 264 100	3 442 100
Douglas	3 300	142 900	1 870 200	2 016 400
Autres conifères	27 600	49 300	1 833 700	1 910 600 [4]
Total conifères	74 200	515 600	13 232 900	13 822 700
TOTAL FORMATIONS BOISEES DE PRODUCTION	94 800	796 000	36 114 500	37 005 300

(1) Chêne pubescent 74,5 %, chêne rouge 13 %, chêne tauzin 12 %, chêne chevelu 0,5 %.

(2) Dont merisier 19 %, aunes 18 %, tremble 17 %, robinier 15 %, saules 13 %, frêne 9 %, fruitiers 4 %.

(3) Pin maritime 60 %, pin laricio 26 %, pin Weymouth 8 %, pin noir 6 %.

(4) Mélèze du Japon 38 %, sapin de Vancouver 28%, épicéa de Sitka 22 %, sapin pectiné 12 %.

19 – Tableau 10 Taillis (1)

Formations boisées de production

Volume des brins de taillis par essence et catégorie de propriété

Essence	Propriété			Total par essence
	Domaniale m3	Communale m3	Privée m3	m3
Chêne pédonculé	1 900	37 500	1 116 600	1 156 000
Chêne rouvre		5 200	319 800	325 000
Autres chênes			262 800	262 800
Hêtre	2 600	28 500	396 600	427 700
Châtaignier	500	15 400	2 231 900	2 247 800
Charme		7 500	1 041 300	1 048 800
Bouleau	700	32 400	959 100	992 200
Autres feuillus	300	2 900	768 600	771 800 [2]
TOTAL FORMATIONS BOISEES DE PRODUCTION	6 000	129 400	7 096 700	7 232 100

(1) Ces volumes, concernant les seuls brins de taillis des essences en cause, sont déjà comptabilisés dans les résultats du tableau 10.

(2) Dont aunes 22 %, saules 19 %, robinier 19%, tremble 13 %, frêne 7 %, merisier 5 %, fruitiers 5 %.

19 - Tableau 11

Formations boisées de production

Accroissement courant par essence et catégorie de propriété

Essence	Propriété			Total par essence
	Domaniale m3/an	Communale m3/an	Privée m3/an	m3/an
Chêne pédonculé	200	3 650	345 200	349 050
Chêne rouvre	50	1 450	17 750	19 250
Autres chênes			16 900	16 900 [1]
Hêtre	450	2 450	130 800	133 700
Châtaignier	50	1 600	165 100	166 750
Charme		250	51 850	52 100
Bouleau	50	1 650	86 050	87 750
Autres feuillus	50	650	68 650	69 350 [2]
Total feuillus	850	11 700	882 300	894 850
Pin sylvestre	200	8 200	260 600	269 000
Autres pins	600	1 450	20 500	22 550 [3]
Epicéa commun	2 400	13 800	266 750	282 950
Douglas	500	16 600	170 400	187 500
Autres conifères	3 050	4 450	146 850	154 350 [4]
Total conifères	6 750	44 500	865 100	916 350
TOTAL FORMATIONS BOISEES DE PRODUCTION	7 600	56 200	1 747 400	1 811 200

(1) Chêne pubescent 64 %, chêne rouge 25 %, chêne tauzin 11 %.

(2) Dont merisier 20 %, tremble 18 %, robinier 18 %, aunes 18 %, saules 10 %, frêne 6 %, fruitiers 4 %.

(3) Pin maritime 52 %, pin laricio 31 %, pin Weymouth 13 %, pin noir 4 %.

(4) Dont sapin de Vancouver 33 %, mélèze du Japon 27%, épicéa de Sitka 25 %, sapin pectiné 13 %.

19 – Tableau 11 Taillis (1)

Formations boisées de production

Accroissement courant des brins de taillis par essence et catégorie de propriété

Essence	Propriété			Total par essence
	Domaniale m3/an	Communale m3/an	Privée m3/an	m3/an
Chêne pédonculé	50	1 850	55 550	57 450
Chêne rouvre		200	10 650	10 850
Autres chênes			9 800	9 800 [2]
Hêtre	150	1 450	18 500	20 100
Châtaignier	50	1 350	116 800	118 200
Charme		250	44 550	44 800
Bouleau	50	1 400	44 050	45 500
Autres feuillus		150	42 700	42 850 [3]
TOTAL FORMATIONS BOISEES DE PRODUCTION	300	6 650	342 600	349 550

(1) Ces accroissements, concernant les seuls brins de taillis des essences en cause, sont déjà comptabilisés dans les résultats du tableau 11.

(2) Chêne pubescent 80 %, chêne tauzin 19 %, chêne rouge 1 %.

(3) Dont robinier 25 %, aunes 24 %, saules 15%, tremble 13 %, merisier 6 %, frêne 5%.

19 - Tableau 11.1

Formations boisées de production

Recrutement annuel par essence et catégorie de propriété

Essence	Propriété			Total par essence
	Domaniale m3/an	Communale m3/an	Privée m3/an	m3/an
Chêne pédonculé		300	16 500	16 800
Chêne rouvre		300	400	700
Autres chênes			1 700	1 700 [1]
Hêtre	50	350	6 600	7 000
Châtaignier	50	100	21 650	21 800
Charme		150	7 500	7 650
Bouleau		200	5 300	5 500
Autres feuillus	50	50	11 700	11 800 [2]
Total feuillus	150	1 450	71 350	72 950
Pin sylvestre		550	7 500	8 050
Autres pins		150	900	1 050 [3]
Epicéa commun	350	2 500	19 550	22 400
Douglas	50	1 350	11 250	12 650
Autres conifères	150	450	6 050	6 650 [4]
Total conifères	550	5 000	45 250	50 800
TOTAL FORMATIONS BOISEES DE PRODUCTION	700	6 450	116 600	123 750

(1) Chêne pubescent 92 %, chêne rouge 8 %.

(2) Dont robinier 24 %, saules 19 %, tremble 15 %, aunes 12 %, noisetier 11 %, fruitiers 8 %, merisier 7 %.

(3) Pin laricio 89 %, pin Weymouth 6 %, pin noir 5 %.

(4) Dont sapin pectiné 30 %, épicéa de Sitka 24 %, sapin de Vancouver 24 %, mélèze du Japon 15 %.

19 – Tableau 11.1 Taillis (1)

Formations boisées de production

Recrutement annuel moyen des brins de taillis par essence et catégorie de propriété

Essence	Propriété			Total par essence
	Domaniale m3/an	Communale m3/an	Privée m3/an	m3/an
Chêne pédonculé		200	12 450	12 650
Chêne rouvre		300	300	600
Autres chênes			1 600	1 600 [2]
Hêtre	50	350	3 800	4 200
Châtaignier	50	100	21 350	21 500
Charme		150	7 400	7 550
Bouleau		150	5 000	5 150
Autres feuillus	50	50	10 600	10 700 [3]
TOTAL FORMATIONS BOISEES DE PRODUCTION	150	1 300	62 500	63 950

(1) Ces recrutements, concernant les seuls brins de taillis des essences en cause, sont déjà comptabilisés dans les résultats du tableau 11.1

(2) Chêne pubescent 96 %, chêne rouge 4 %

(3) Dont robinier 27 %, saules 21 %, tremble 13 %, aunes 12 %, noisetier 12 %, fruitiers 7 %.

19 – Tableau 12

Formations boisées de production
Surface des peuplements par type de peuplement et région forestière
S) Propriétés soumises au régime forestier P) Propriétés privées

Type de peuplement \ Région forestière	Plateau limousin 1 ha	Plateau limousin 2 ha	Plateau limousin 3 ha	Plateau de Millevaches ha	Châtaigneraie limousine ha	Bassin de Brive ha	Causses ha	Avant-Causses ha	TOTAL
S) Futaie feuillue		38	148	69					255
Futaie de pins		132	856	98	13				1 099
Autres futaies de conifères	184	1 077	1 499	2 916	215				5 891
Futaie mixte de pins	32		210	16					258
Mélange futaie feuillue – taillis	61	285	786	582	292				2 006
Mélange futaie de conifères – taillis		153	308	66					527
Taillis simple					7				7
Boisements morcelés de feuillus purs			112						112
Boisements morcelés de conifères purs			45						45
Boisements morcelés à feuillus prép. et conifères			33		12				45
Boisements morcelés à conifères prép. et feuillus	22	80	60	173	12				347
Boisements lâches			17	71					88
Bosquets et boqueteaux		45		50					95
TOTAL PROPRIETE	299	1 810	4 074	4 041	551				10 775
P) Futaie feuillue	380	2 745	2 644	1 926	214	263			8 172
Futaie de pins		3 001	2 946	3 583	35	146			9 711
Autres futaies de conifères	1 850	7 801	7 996	22 798	1 652	246	38		42 381
Futaie mixte de pins		2 126	5 007	2 303	61				9 497
Mélange futaie feuillue – taillis	720	4 116	37 070	2 400	14 484	10 171	933	98	69 992
Mélange futaie de conifères – taillis	354	2 030	20 689	3 351	2 007	1 068			29 499
Taillis simple	78	75	2 368	535	238	959	2 717		6 970
Boisements morcelés de feuillus purs	414	1 654	4 758	2 036	8 409	4 248	1 058	609	23 186
Boisements morcelés de conifères purs	112	1 589	2 057	2 223	225				6 206
Boisements morcelés à feuillus prép. et conifères	756	1 332	3 420	2 405	1 575	238			9 726
Boisements morcelés à conifères prép. et feuillus	772	4 080	6 530	4 893	655	134			17 064
Boisements lâches	30	244	405	1 363		111	396	24	2 573
Bosquets et boqueteaux	284	934	3 344	1 795	4 691	1 900	238	516	13 702
TOTAL PROPRIETE	5 750	31 727	99 234	51 611	34 246	19 484	5 380	1 247	248 679
TOTAL TOUTES PROPRIETES	6 049	33 537	103 308	55 652	34 797	19 484	5 380	1 247	259 454

19 – Tableau 12.1 (S)

Formations boisées de production
Volume et production brute des peuplements par type et région forestière
Propriétés soumises au régime forestier

Région forestière	Volume (m3)			Production brute (m3/an) (1)		
	feuillus	conifères	total	feuillus	conifères	total
FUTAIE FEUILLUE				**Surface : 255 ha**		
Plateau limousin 2	4 900		4 900	200		200
Plateau limousin 3	17 200	2 900	20 200	550	100	650
Plateau de Millevaches	2 000		2 000	50		50
Total	24 100	2 900	27 000	800	100	900
FUTAIE DE PINS				**Surface : 1 099 ha**		
Plateau limousin 2	500	23 000	23 500	50	750	800
Plateau limousin 3	10 500	55 600	66 100	700	3 700	4 400
Plateau de Millevaches						
Châtaigneraie limousine	1 000	5 300	6 300	50	150	200
Total	12 000	83 900	95 900	800	4 600	5 400
AUTRES FUTAIES DE CONIFERES				**Surface : 5 891 ha**		
Plateau limousin 1	100	17 400	17 500	50	2 000	2 050
Plateau limousin 2	7 000	45 600	52 600	200	5 500	5 700
Plateau limousin 3	6 800	32 400	39 200	800	4 650	5 450
Plateau de Millevaches	8 000	272 100	280 100	500	28 900	29 400
Châtaigneraie limousine		6 800	6 800		1 050	1 050
Total	21 900	374 300	396 200	1 550	42 100	43 650
FUTAIE MIXTE DE PINS				**Surface : 258 ha**		
Plateau limousin 1	2 700		2 700	100		100
Plateau limousin 3	6 700	12 200	18 900	400	800	1 200
Plateau de Millevaches	1 400		1 400	100		100
Total	10 800	12 200	23 000	600	800	1 400
MELANGE FUTAIE FEUILLUE-TAILLIS				**Surface : 2 006 ha**		
Plateau limousin 1	15 700		15 700	500		500
Plateau limousin 2	18 300	15 400	33 700	950	400	1 350
Plateau limousin 3	78 300	2 700	81 000	2 950	550	3 500
Plateau de Millevaches	85 100		85 100	3 600		3 600
Châtaigneraie limousine	13 000		13 000	550		550
Total	210 400	18 100	228 500	8 550	950	9 500
MELANGE FUTAIE DE CONIFERES TAILLIS				**Surface : 527 ha**		
Plateau limousin 3	5 200	20 600	25 800	600	1 400	2 000
Plateau de Millevaches	2 100	12 200	14 300	100	550	650
Total	7 300	32 800	40 100	700	1 950	2 650

(1) La production brute est la somme de l'accroissement courant sur écorce et du recrutement annuel moyen.

19 – Tableau 12.1 (S) (Suite)
Formations boisées de production
Volume et production brute des peuplements par type et région forestière
Propriétés soumises au régime forestier

Région forestière	Volume (m3)			Production brute (m3/an) (1)		
	feuillus	conifères	total	feuillus	conifères	total
TAILLIS SIMPLE				**Surface : 7 ha**		
Châtaigneraie limousine	500		500	100		100
Total	500		500	100		100
BOISEMENTS MORCELES DE FEUILLUS PURS				**Surface : 112 ha**		
Plateau limousin 3	2 900	16 900	19 800	250	1 300	1 550
Total	2 900	16 900	19 800	250	1 300	1 550
BOISEMENTS MORCELES DE CONIFERES PURS				**Surface : 45 ha**		
Plateau limousin 3	800	400	1 200	100		100
Total	800	400	1 200	100		100
BOISEMENTS MORCELES A FEUILLUS PREPONDERANTS ET CONIFERES				**Surface : 45 ha**		
Plateau limousin 3	4 300		4 300	350		350
Châtaigneraie limousine	400	6 100	6 500		150	150
Total	4 700	6 100	10 800	350	150	500
BOISEMENTS MORCELES A CONIFERES PREPONDERANTS ET FEUILLUS				**Surface : 347 ha**		
Plateau limousin 1		6 100	6 100		300	300
Plateau limousin 2						
Plateau limousin 3	900	800	1 700	100	150	250
Plateau de Millevaches	200	22 000	22 200	50	3 300	3 350
Châtaigneraie limousine		200	200			
Total	1 100	29 100	30 200	150	3 750	3 900
BOISEMENTS LACHES				**Surface : 88 ha**		
Plateau limousin 3						
Plateau de Millevaches	800	5 100	5 900		350	350
Total	800	5 100	5 900		350	350
BOSQUETS ET BOQUETEAUX				**Surface : 95 ha**		
Plateau limousin 2	3 700			200		200
Plateau de Millevaches		8 000	8 000		750	750
Total	3 700	8 000	11 700	200	750	950
TOTAL PROPRIETE	301 000	589 800	890 800	14 150	56 800	70 950

(1) La production brute est la somme de l'accroissement courant sur écorce et du recrutement annuel moyen.

19 - Tableau 12.1 (P)

Formations boisées de production
Volume et production brute des peuplements par type et région forestière
Propriétés privées

Région forestière	Volume (m3)			Production brute (m3/an) (1)		
	feuillus	conifères	total	feuillus	conifères	total
FUTAIE FEUILLUE				**Surface : 8 172 ha**		
Plateau limousin 1	71 300	13 600	84 900	2 100	850	2 950
Plateau limousin 2	397 700	45 600	443 300	12 100	3 900	16 000
Plateau limousin 3	366 500	65 700	432 200	11 750	3 200	14 950
Plateau de Millevaches	331 900	19 700	351 600	10 100	1 150	11 250
Châtaigneraie limousine	9 900	2 400	12 300	400	150	550
Bassin de Brive	31 500		31 500	1 800		1 800
Total	1 208 800	147 000	1 355 800	38 250	9 250	47 500
FUTAIE DE PINS				**Surface : 9 711 ha**		
Plateau limousin 2	31 800	464 300	496 100	1 550	22 950	24 500
Plateau limousin 3	42 500	500 800	543 300	2 150	21 400	23 550
Plateau de Millevaches	54 700	522 800	577 500	3 250	25 950	29 200
Châtaigneraie limousine						
Bassin de Brive	12 600	23 800	36 400	450	1 100	1 550
Total	141 600	1 511 700	1 653 300	7 400	71 400	78 800
AUTRES FUTAIES DE CONIFERES				**Surface : 42 381 ha**		
Plateau limousin 1	8 300	252 100	260 400	600	21 750	22 350
Plateau limousin 2	113 300	875 100	988 400	6 300	70 300	76 600
Plateau limousin 3	205 500	501 700	707 200	11 100	48 000	59 100
Plateau de Millevaches	345 200	2 778 100	3 123 300	15 800	232 200	248 000
Châtaigneraie limousine	9 500	143 700	153 100	1 800	12 300	14 100
Bassin de Brive	16 900	2 100	19 000	1 100	400	1 500
Causses		5 100	5 100		600	600
Total	698 700	4 557 900	5 256 600	36 700	385 550	422 250
FUTAIE MIXTE DE PINS				**Surface : 9 497 ha**		
Plateau limousin 2	331 100	179 600	510 700	10 300	10 300	20 600
Plateau limousin 3	501 000	418 600	919 700	21 000	21 750	42 700
Plateau de Millevaches	257 700	184 100	441 800	8 800	8 800	17 600
Châtaigneraie limousine	34 300		34 300	750		750
Total	1 124 100	782 300	1 906 400	40 850	40 850	81 700

(1) La production brute est la somme de l'accroissement courant sur écorce et du recrutement annuel moyen.

19 – Tableau 12.1 (P) (Suite 1)
Formations boisées de production
Volume et production brute des peuplements par type et région forestière
Propriétés privées

Région forestière	Volume (m3)			Production brute (m3/an) (1)		
	feuillus	conifères	total	feuillus	conifères	total
MELANGE FUTAIE FEUILLUE–TAILLIS				**Surface : 69 992 ha**		
Plateau limousin 1	38 400		38 400	1 850		1 850
Plateau limousin 2	625 500	94 500	720 000	22 250	7 000	29 250
Plateau limousin 3	5 266 500	531 300	5 797 800	194 300	31 200	225 500
Plateau de Millevaches	359 600	70 900	430 500	11 650	6 800	18 450
Châtaigneraie limousine	2 039 100	256 800	2 295 900	93 450	9 950	103 400
Bassin de Brive	1 008 300	29 200	1 037 500	44 850	1 350	46 200
Causses	118 100		118 100	3 200		3 200
Avant–Causses	17 700		17 700	500		500
Total	9 473 200	982 700	10 455 900	372 050	56 300	428 350
MELANGE FUTAIE DE CONIFERES–TAILLIS				**Surface : 29 499 ha**		
Plateau limousin 1	48 500	15 500	64 000	1 350	1 250	2 600
Plateau limousin 2	99 100	147 200	246 300	3 800	10 000	13 800
Plateau limousin 3	1 632 200	1 232 000	2 864 200	71 250	72 900	144 150
Plateau de Millevaches	221 000	212 400	433 400	11 300	14 900	26 200
Châtaigneraie limousine	167 800	78 100	245 900	5 950	4 850	10 800
Bassin de Brive	101 400	53 200	154 600	4 000	2 200	6 200
Total	2 270 000	1 738 400	4 008 400	97 650	106 100	203 750
TAILLIS SIMPLE				**Surface : 6 970 ha**		
Plateau limousin 1	3 000		3 000	450		450
Plateau limousin 2	2 000	700	2 700	300	100	400
Plateau limousin 3	178 600	4 600	183 200	11 800	650	12 450
Plateau de Millevaches	66 700	1 100	67 800	2 000	100	2 100
Châtaigneraie limousine	42 800	10 300	53 100	3 350	500	3 850
Bassin de Brive	142 300		142 300	7 250		7 250
Causses	151 000		151 000	6 650		6 650
Total	586 400	16 700	603 100	31 800	1 350	33 150
BOISEMENTS MORCELES DE FEUILLUS PURS				**Surface : 23 186 ha**		
Plateau limousin 1	66 000		66 000	2 600		2 600
Plateau limousin 2	257 100	113 000	370 100	11 000	4 000	15 000
Plateau limousin 3	584 200	160 500	744 700	23 500	13 900	37 400
Plateau de Millevaches	266 800	12 900	279 700	11 400	1 000	12 400
Châtaigneraie limousine	1 251 800	109 300	1 361 100	57 500	10 850	68 350
Bassin de Brive	479 700	34 400	514 100	19 200	1 900	21 100
Causses	32 500		32 500	2 150		2 150
Avant–Causses	45 400		45 400	1 050		1 050
Total	2 983 500	430 100	3 413 600	128 400	31 650	160 050

(1) La production brute est la somme de l'accroissement courant sur écorce et du recrutement annuel moyen.

19 – Tableau 12.1 (P) (Suite 2)
Formations boisées de production
Volume et production brute des peuplements par type et région forestière
Propriétés privées

Région forestière	Volume (m3)			Production brute (m3/an) (1)		
	feuillus	conifères	total	feuillus	conifères	total
BOISEMENTS MORCELES DE CONIFERES PURS				**Surface : 6 206 ha**		
Plateau limousin 1		20 000	20 000		1 800	1 800
Plateau limousin 2	43 300	218 100	261 400	2 250	17 400	19 650
Plateau limousin 3	62 700	225 700	288 400	4 100	14 600	18 700
Plateau de Millevaches	78 600	257 600	336 200	4 400	21 700	26 100
Châtaigneraie limousine		26 800	26 800		2 000	2 000
Total	184 600	748 200	932 800	10 750	57 500	68 250
BOISEMENTS MORCELES A FEUILLUS PREPONDERANTS ET CONIFERES				**Surface : 9 726 ha**		
Plateau limousin 1	112 200	6 100	118 300	3 650	1 150	4 800
Plateau limousin 2	176 300	69 900	246 200	6 900	5 650	12 550
Plateau limousin 3	235 800	150 000	385 800	14 850	14 650	29 500
Plateau de Millevaches	235 400	113 300	348 700	12 200	4 500	16 700
Châtaigneraie limousine	215 000	53 000	268 000	8 300	4 850	13 150
Bassin de Brive	22 000	12 300	34 300	700	700	1 400
Total	996 700	404 600	1 401 300	46 600	31 500	78 100
BOISEMENTS MORCELES A CONIFERES PREPONDERANTS ET FEUILLUS				**Surface : 17 064 ha**		
Plateau limousin 1	117 700		117 700	6 950		6 950
Plateau limousin 2	307 500	579 300	886 800	12 400	34 800	47 200
Plateau limousin 3	412 600	566 900	979 500	19 000	31 000	50 000
Plateau de Millevaches	289 900	274 000	563 900	13 400	19 100	32 500
Châtaigneraie limousine	85 800	139 000	224 800	3 150	12 100	15 250
Bassin de Brive		4 500	4 500		100	100
Total	1 213 500	1 563 700	2 777 200	54 900	97 100	152 000
BOISEMENTS LACHES				**Surface : 2 573 ha**		
Plateau limousin 1	800		800	50		50
Plateau limousin 2	200	8 800	9 000	50	1 050	1 100
Plateau limousin 3	10 000	19 100	29 100	750	1 850	2 600
Plateau de Millevaches	58 100	23 500	81 600	2 950	1 750	4 700
Bassin de Brive		9 200	9 200		650	650
Causses	22 200		22 200	1 000		1 000
Avant–Causses	1 500		1 500	100		100
Total	92 800	60 600	153 400	4 900	5 300	10 200
BOSQUETS ET BOQUETEAUX				**Surface : 13 702 ha**		
Plateau limousin 1	46 300		46 300	1 700		1 700
Plateau limousin 2	111 400	65 100	176 500	3 350	4 550	7 900
Plateau limousin 3	419 600	142 000	561 600	16 100	6 250	22 350
Plateau de Millevaches	218 600	38 900	257 500	7 650	3 500	11 150
Châtaigneraie limousine	847 500	43 000	890 500	41 850	2 200	44 050
Bassin de Brive	206 800		206 800	10 700		10 700
Causses	29 700		29 700	1 000		1 000
Avant–Causses	27 800		27 800	1 050		1 050
Total	1 907 700	289 000	2 196 700	83 400	16 500	99 900
TOTAL PROPRIETE	22 881 600	13 232 900	36 114 500	953 650	910 350	1 864 000

(1) La production brute est la somme de l'accroissement courant sur écorce et du recrutement annuel moyen.

19 – Tableau 13.0 (S)

Formations boisées de production
Volume, accroissement courant, recrutement, production brute et mortalité par type de peuplement

Propriétés soumises au régime forestier

Type de peuplement	Surface ha	Volume m3	Accroissement m3/an	Recrutement m3/an	Production brute (1) m3/an	Mortalité annuelle m3/an
Futaie feuillue	255	27 000	900		900	
Futaie de pins	1 099	95 900	5 000	400	5 400	
Autres futaies de conifères	5 891	396 200	38 750	4 900	43 650	1 700
Futaie mixte de pins	258	23 000	1 250	150	1 400	
Mélange futaie feuillue–taillis	2 006	228 500	8 350	1 150	9 500	1 600
Mélange futaie de conifères–taillis	527	40 100	2 600	50	2 650	50
Taillis simple	7	500	50	50	100	
Boisements morcelés de feuillus purs	112	19 800	1 450	100	1 550	
Boisements morcelés de conifères purs	45	1 200	50	50	100	
Boisements morcelés à feuillus prépondérants et conifères	45	10 800	450	50	500	
Boisements morcelés à conifères prépondérants et feuillus	347	30 200	3 700	200	3 900	100
Boisements lâches	88	5 900	350		350	
Bosquets et boqueteaux	95	11 700	900	50	950	
TOTAL PROPRIETE	10 775	890 800	63 800	7 150	70 950	3 450

(1) La production brute est la somme de l'accroissement courant sur écorce et du recrutement annuel moyen

19 – Tableau 13.0 (P)

Formations boisées de production
Volume, accroissement courant, recrutement, production brute et mortalité par type de peuplement

Propriétés privées

Type de peuplement	Surface ha	Volume m3	Accroissement m3/an	Recrutement m3/an	Production brute (1) m3/an	Mortalité annuelle m3/an
Futaie feuillue	8 172	1 355 800	45 900	1 600	47 500	3 300
Futaie de pins	9 711	1 653 300	74 750	4 050	78 800	1 600
Autres futaies de conifères	42 381	5 256 600	394 850	27 400	422 250	9 200
Futaie mixte de pins	9 497	1 906 400	79 200	2 500	81 700	2 900
Mélange futaie feuillue–taillis	69 992	10 455 900	401 700	26 650	428 350	51 400
Mélange futaie de conifères–taillis	29 499	4 008 400	189 400	14 350	203 750	16 300
Taillis simple	6 970	603 100	27 000	6 150	33 150	10 300
Boisements morcelés de feuillus purs	23 186	3 413 600	148 300	11 750	160 050	6 300
Boisements morcelés de conifères purs	6 206	932 800	65 200	3 050	68 250	1 800
Boisements morcelés à feuillus prépondérants et conifères	9 726	1 401 300	71 400	6 700	78 100	3 700
Boisements morcelés à conifères prépondérants et feuillus	17 064	2 777 200	146 450	5 550	152 000	10 300
Boisements lâches	2 573	153 400	9 650	550	10 200	300
Bosquets et boqueteaux	13 702	2 196 700	93 600	6 300	99 900	7 200
TOTAL PROPRIETE	248 679	36 114 500	1 747 400	116 600	1 864 000	124 600

(1) La production brute est la somme de l'accroissement courant sur écorce et du recrutement annuel moyen

19 – Tableau 13.1 (S)

Formations boisées de production
Volume, accroissement courant, recrutement, production brute et mortalité à l'hectare par type de peuplement

Propriétés soumises au régime forestier

Type de peuplement	Surface ha	Volume m3/ha	Accroissement m3/ha/an	Recrutement m3/ha/an	Production brute (1) m3/ha/an	Mortalité annuelle m3/ha/an
Futaie feuillue	255	106,0	3,55	0,07	3,62	
Futaie de pins	1 099	87,3	4,57	0,36	4,93	
Autres futaies de conifères	5 891	67,3	6,58	0,83	7,41	0,3
Futaie mixte de pins	258	89,1	4,88	0,42	5,30	
Mélange futaie feuillue–taillis	2 006	113,9	4,16	0,58	4,74	0,8
Mélange futaie de conifères–taillis	527	76,1	4,92	0,10	5,02	0,1
Taillis simple	7	73,0	5,43	8,14	13,57	
Boisements morcelés de feuillus purs	112	176,8	12,92	0,87	13,79	
Boisements morcelés de conifères purs	45	26,5	1,69	0,78	2,47	
Boisements morcelés à feuillus prépondérants et conifères	45	239,8	9,20	1,42	10,62	
Boisements morcelés à conifères prépondérants et feuillus	347	86,9	10,59	0,66	11,25	0,4
Boisements lâches	88	67,5	4,17		4,17	
Bosquets et boqueteaux	95	123,0	9,46	0,36	9,82	
TOTAL PROPRIETE	10 775	82,7	5,92	0,66	6,59	0,3

(1) La production brute est la somme de l'accroissement courant sur écorce et du recrutement annuel moyen

19 – Tableau 13.1 (P)

Formations boisées de production
Volume, accroissement courant, recrutement, production brute et mortalité à l'hectare par type de peuplement

Propriétés privées

Type de peuplement	Surface ha	Volume m3/ha	Accroissement m3/ha/an	Recrutement m3/ha/an	Production brute (1) m3/ha/an	Mortalité annuelle m3/ha/an
Futaie feuillue	8 172	165,9	5,62	0,19	5,81	0,4
Futaie de pins	9 711	170,3	7,70	0,42	8,12	0,2
Autres futaies de conifères	42 381	124,0	9,32	0,65	9,97	0,2
Futaie mixte de pins	9 497	200,7	8,34	0,26	8,60	0,3
Mélange futaie feuillue–taillis	69 992	149,4	5,74	0,38	6,12	0,7
Mélange futaie de conifères–taillis	29 499	135,9	6,42	0,49	6,91	0,6
Taillis simple	6 970	86,5	3,87	0,88	4,75	1,5
Boisements morcelés de feuillus purs	23 186	147,2	6,40	0,51	6,91	0,3
Boisements morcelés de conifères purs	6 206	150,3	10,51	0,49	11,00	0,3
Boisements morcelés à feuillus prépondérants et conifères	9 726	144,1	7,34	0,69	8,03	0,4
Boisements morcelés à conifères prépondérants et feuillus	17 064	162,8	8,58	0,33	8,91	0,6
Boisements lâches	2 573	59,6	3,75	0,22	3,97	0,1
Bosquets et boqueteaux	13 702	160,3	6,83	0,46	7,29	0,5
TOTAL PROPRIETE	248 679	145,2	7,03	0,47	7,50	0,5

(1) La production brute est la somme de l'accroissement courant sur écorce et du recrutement annuel moyen

19 – Tableau 13.2 (S)

Formations boisées de production

Volume, accroissement courant et recrutement des feuillus et des conifères par type de peuplement

Propriétés soumises au régime forestier

Type de peuplement	Surface	Volume (1 000 m3)			Accroissement (100 m3/an)			Recrutement (100 m3/an)		
	ha	feuillus de futaie	feuillus de taillis	conifères	feuillus de futaie	feuillus de taillis	conifères	feuillus de futaie	feuilllus de taillis	conifères
Futaie feuillue	255	17,8	6,3	2,9	5,5	2,5	1,0			
Futaie de pins	1 099	3,2	8,8	83,9	1,5	6,0	42,5		0,5	3,5
Autres futaies de conifères	5 891	15,3	6,6	374,3	7,0	5,5	375,0	0,5	2,5	46,0
Futaie mixte de pins	258	6,3	4,5	12,2	3,0	2,0	7,5		1,0	0,5
Mélange futaie feuillue–taillis	2 006	110,5	99,9	18,1	33,0	44,0	6,5		8,5	3,0
Mélange futaie de conifères–taillis	527	4,3	3,0	32,8	2,0	4,5	19,5	0,5		
Taillis simple	7		0,5			0,5			0,5	
Boisements morcelés de feuillus purs	112		2,9	16,9		2,0	12,5		0,5	0,5
Boisements morcelés de conifères purs	45	0,3	0,5	0,4		0,5			0,5	
Boisements morcelés à feuillus prépondérants et conifères	45	2,9	1,8	6,1	1,5	1,5	1,5		0,5	
Boisements morcelés à conifères prépondérants et feuillus	347	0,6	0,5	29,1	0,5	0,5	36,0	0,5		1,5
Boisements lâches	88	0,7	0,1	5,1			3,5			
Bosquets et boqueteaux	95	3,7		8,0	2,0		7,0			0,5
TOTAL PROPRIETE	10 775	165,6	135,4	589,8	56,0	69,5	512,5	1,5	14,5	55,5

19 – Tableau 13.2 (P)

Formations boisées de production
Volume, accroissement courant et recrutement des feuillus et des conifères par type de peuplement
Propriétés privées

Type de peuplement	Surface	Volume (1 000 m3)			Accroissement (100 m3/an)			Recrutement (100 m3/an)		
	ha	feuillus de futaie	feuillus de taillis	conifères	feuillus de futaie	feuillus de taillis	conifères	feuillus de futaie	feuilllus de taillis	conifères
Futaie feuillue	8 172	1 125,0	83,8	147,0	330,5	39,5	89,0	6,5	6,0	3,5
Futaie de pins	9 711	120,2	21,4	1 511,7	52,0	12,0	683,5	4,5	5,5	30,5
Autres futaies de conifères	42 381	428,6	270,1	4 557,9	178,5	138,0	3 632,0	8,0	42,5	223,5
Futaie mixte de pins	9 497	1 015,8	108,3	782,3	339,5	56,5	396,0	6,5	6,0	12,5
Mélange futaie feuillue–taillis	69 992	5 913,3	3 559,9	982,7	1 946,0	1 529,5	541,5	25,5	219,5	21,5
Mélange futaie de conifères–taillis	29 499	1 532,8	737,2	1 738,4	554,0	354,0	986,0	5,0	63,5	75,0
Taillis simple	6 970	125,0	461,4	16,7	36,0	222,0	12,0		60,0	1,5
Boisements morcelés de feuillus purs	23 186	2 272,2	711,3	430,1	736,5	446,5	300,0	8,5	92,5	16,5
Boisements morcelés de conifères purs	6 206	136,3	48,3	748,2	58,5	33,5	560,0	2,5	13,0	15,0
Boisements morcelés à feuillus prépondérants et conifères	9 726	793,1	203,6	404,6	303,0	116,5	294,5	11,5	35,0	20,5
Boisements morcelés à conifères prépondérants et feuillus	17 064	863,7	349,8	1 563,7	327,0	194,5	943,0	1,0	26,5	28,0
Boisements lâches	2 573	64,1	28,7	60,6	32,0	12,5	52,0	1,5	3,0	1,0
Bosquets et boqueteaux	13 702	1 394,8	512,9	289,0	503,5	271,0	161,5	7,5	52,0	3,5
TOTAL PROPRIETE	248 679	15 784,9	7 096,7	13 232,9	5 397,0	3 426,0	8 651,0	88,5	625,0	452,5

19 – Tableau 13.3 (S)

Formations boisées de production

Volume, accroissement courant et recrutement à l'hectare des feuillus et des conifères par type de peuplement

Propriétés soumises au régime forestier

Type de peuplement	Surface	Volume (m3/ha)			Accroissement (m3/ha/an)			Recrutement (m3/ha/an)		
	ha	feuillus de futaie	feuillus de taillis	conifères	feuillus de futaie	feuillus de taillis	conifères	feuillus de futaie	feuilllus de taillis	conifères
Futaie feuillue	255	70,0	24,7	11,4	2,16	1,06	0,33		0,07	
Futaie de pins	1 099	2,9	8,0	76,3	0,15	0,55	3,87	0,01	0,04	0,31
Autres futaies de conifères	5 891	2,6	1,1	63,5	0,12	0,10	6,36	0,01	0,04	0,78
Futaie mixte de pins	258	24,2	17,6	47,4	1,10	0,87	2,91		0,34	0,08
Mélange futaie feuillue–taillis	2 006	55,1	49,8	9,0	1,65	2,18	0,33		0,42	0,15
Mélange futaie de conifères–taillis	527	8,2	5,7	62,1	0,41	0,86	3,64	0,04		0,06
Taillis simple	7		73,0			5,43			8,14	
Boisements morcelés de feuillus purs	112		25,8	151,0		1,54	11,38		0,42	0,45
Boisements morcelés de conifères purs	45	6,7	10,0	9,9	0,33	1,09	0,27		0,71	0,07
Boisements morcelés à feuillus prépondérants et conifères	45	63,2	40,5	136,1	3,44	2,87	2,89		1,42	
Boisements morcelés à conifères prépondérants et feuillus	347	1,8	1,4	83,8	0,09	0,08	10,42	0,05	0,07	0,53
Boisements lâches	88	7,6	1,6	58,3	0,20	0,08	3,89			
Bosquets et boqueteaux	95	39,1		84,0	1,80	0,07	7,59	0,09		0,26
TOTAL PROPRIETE	10 775	15,4	12,6	54,7	0,52	0,64	4,76	0,01	0,14	0,52

19 – Tableau 13.3 (P)

Formations boisées de production

Volume, accroissement courant et recrutement à l'hectare des feuillus et des conifères par type de peuplement

Propriétés privées

Type de peuplement	Surface	Volume (m3/ha)			Accroissement (m3/ha/an)			Recrutement (m3/ha/an)		
	ha	feuillus de futaie	feuillus de taillis	conifères	feuillus de futaie	feuillus de taillis	conifères	feuillus de futaie	feuilllus de taillis	conifères
Futaie feuillue	8 172	137,7	10,3	18,0	4,05	0,48	1,09	0,08	0,07	0,04
Futaie de pins	9 711	12,4	2,2	155,7	0,54	0,12	7,04	0,05	0,06	0,31
Autres futaies de conifères	42 381	10,1	6,4	107,6	0,42	0,33	8,57	0,02	0,10	0,53
Futaie mixte de pins	9 497	107,0	11,4	82,4	3,58	0,60	4,17	0,07	0,06	0,13
Mélange futaie feuillue–taillis	69 992	84,5	50,9	14,0	2,78	2,19	0,77	0,04	0,31	0,03
Mélange futaie de conifères–taillis	29 499	52,0	25,0	58,9	1,88	1,20	3,34	0,02	0,22	0,25
Taillis simple	6 970	17,9	66,2	2,4	0,52	3,18	0,17		0,86	0,02
Boisements morcelés de feuillus purs	23 186	98,0	30,7	18,6	3,18	1,93	1,29	0,04	0,40	0,07
Boisements morcelés de conifères purs	6 206	22,0	7,8	120,6	0,94	0,54	9,03	0,04	0,21	0,24
Boisements morcelés à feuillus prépondérants et conifères	9 726	81,6	20,9	41,6	3,12	1,20	3,03	0,12	0,36	0,21
Boisements morcelés à conifères prépondérants et feuillus	17 064	50,6	20,5	91,6	1,92	1,14	5,53	0,01	0,16	0,16
Boisements lâches	2 573	24,9	11,2	23,5	1,25	0,49	2,01	0,06	0,13	0,04
Bosquets et boqueteaux	13 702	101,8	37,4	21,1	3,67	1,98	1,18	0,05	0,38	0,03
TOTAL PROPRIETE	248 679	63,5	28,5	53,2	2,17	1,38	3,48	0,04	0,25	0,18

19 - Tableau 14

Formations boisées de production

Répartition des volumes des feuillus et des conifères par catégorie de dimension et catégorie d'utilisation

Toutes propriétés

Essence	Catégorie de dimension	Volume total m3	Proportion des différentes catégories d'utilisation		
			Catégorie 1 %	Catégorie 2 %	Catégorie 3 %
Feuillus de futaie	Petit bois	3 093 100		0,5	99,5
	Moyen bois	7 234 900	0,4	39,4	60,2
	Gros bois	5 622 500	6,9	52,6	40,5
	TOTAL	15 950 500	2,6	36,5	60,9
Feuillus de taillis	Petit bois	6 005 000			100,0
	Moyen bois	1 182 200		17,2	82,8
	Gros bois	44 900		21,0	79,0
	TOTAL	7 232 100		2,9	97,1
Conifères	Petit bois	5 647 900		1,3	98,7
	Moyen bois	6 154 400	0,3	61,4	38,3
	Gros bois	2 020 400	10,2	76,0	13,8
	TOTAL	13 822 700	1,6	39,0	59,4

N.B. Le volume des arbres têtards a été ajouté à celui des feuillus de futaie.

19 – Tableau 15 (S)

Formations boisées de production
Surface des peuplements selon les conditions d'exploitation des bois et le type de peuplement
Propriétés soumises au régime forestier

Conditions d'exploitation / Type de peuplement	Débardage sans création de nouvelles infrastructures			Débardage avec création de nouvelles infrastructures	TOTAL
	Moins de 200 m ha	200 à 500 m ha	Plus de 500 m ha	Toutes distances ha	ha
Futaie feuillue	56 *110*	57 *19*	*13*		113 *142*
Futaie de pins	480	189 *77*	320 *33*		989 *110*
Autres futaies de conifères	1 562 *304*	1 498 *620*	1 429 *428*	*50*	4 489 *1 402*
Futaie mixte de pins	72 *16*	92	78		242 *16*
Mélange futaie feuillue–taillis	131 *105*	739 *376*	194 *356*	*105*	1 064 *942*
Mélange futaie de conifères–taillis	110	154 *48*	110 *105*		374 *153*
Taillis simple	7				7
Boisements morcelés de feuillus purs	112				112
Boisements morcelés de conifères purs		15 *15*	15		30 *15*
Boisements morcelés à feuillus prépondérants et conifères	33		*12*		33 *12*
Boisements morcelés à conifères prépondérants et feuillus	110	64	35 *138*		209 *138*
Boisements lâches	61	*17*	*10*		61 *27*
Bosquets et boqueteaux	45	50			95
TOTAL	2 779 *535*	2 858 *1 172*	2 181 *1 095*	*155*	7 818 *2 957*

N.B. Pour chaque type de peuplement, les résultats sont décomposés le cas échéant en deux lignes :
– la première ligne correspond à des pentes inférieures à 30 % sur le point de sondage
– *la deuxième à des pentes supérieures à 30 %.*

19 – Tableau 15 (P)

Formations boisées de production

Surface des peuplements selon les conditions d'exploitation des bois et le type de peuplement

Propriétés privées

Conditions d'exploitation / Type de peuplement	Débardage sans création de nouvelles infrastructures			Débardage avec création de nouvelles infrastructures	TOTAL
	Moins de 200 m ha	200 à 500 m ha	Plus de 500 m ha	Toutes distances ha	ha
Futaie feuillue	3 007 *382*	2 158 *643*	1 403 *579*		6 568 *1 604*
Futaie de pins	3 882	4 179	1 534 *116*		9 595 *116*
Autres futaies de conifères	12 031 *333*	13 225 *2 240*	11 667 *2 506*	192 *187*	37 115 *5 266*
Futaie mixte de pins	3 280 *598*	2 734 *308*	2 474 *103*		8 488 *1 009*
Mélange futaie feuillue–taillis	9 588 *9 122*	16 895 *10 122*	9 501 *13 698*	*1 066*	35 984 *34 008*
Mélange futaie de conifères–taillis	11 417 *2 619*	8 122 *1 216*	4 542 *1 583*		24 081 *5 418*
Taillis simple	1 335 *797*	1 494 *825*	1 123 *1 396*		3 952 *3 018*
Boisements morcelés de feuillus purs	9 119 *2 273*	6 513 *2 111*	2 952 *218*		18 584 *4 602*
Boisements morcelés de conifères purs	3 043 *668*	1 498 *141*	856		5 397 *809*
Boisements morcelés à feuillus prépondérants et conifères	3 250 356	3 652 *1 114*	1 179 *175*		8 081 *1 645*
Boisements morcelés à conifères prépondérants et feuillus	5 372 *1 202*	6 764 *1 371*	1 659 *696*		13 795 *3 269*
Boisements lâches	285 *234*	739 *99*	1 039 *177*		2 063 *510*
Bosquets et boqueteaux	6 909 *1 002*	3 515 *826*	1 450		11 874 *1 828*
TOTAL	72 518 *19 586*	71 488 *21 016*	41 379 *21 247*	192 *1 253*	185 577 *63 102*

N.B. Pour chaque type de peuplement, les résultats sont décomposés le cas échéant en deux lignes :

– la première ligne correspond à des pentes inférieures à 30 % sur le point de sondage

– *la deuxième à des pentes supérieures à 30 %.*

19 – Tableau 15.1 (S)
Formations boisées de production
Volume des peuplements selon les conditions d'exploitation des bois et le type de peuplement
Propriétés soumises au régime forestier

Conditions d'exploitation / Type de peuplement	Débardage sans création de nouvelles infrastructures						Débardage avec création de nouvelles infrastructures	
	moins de 200 m		200 à 500 m		plus de 500 m		Toutes distances	
	Volume total m3	Dont catégories 1 + 2 m3	Volume total m3	Dont catégories 1 + 2 m3	Volume total m3	Dont catégories 1 + 2 m3	Volume total m3	Dont catégories 1 + 2 m3
Futaie feuillue	17 400	5 400	5 300 2 300	1 700 100	2 000	300		
Futaie de pins	39 300	13 600	22 200 9 800	8 900 6 400	24 300 300	1 500		
Autres futaies de conifères	100 900 25 700	29 800 3 400	103 900 57 700	18 000 4 900	74 400 32 500	17 300 6 700	1 100	
Futaie mixte de pins	3 000 2 700	100	8 200	1 800	9 100	2 500		
Mélange futaie feuillue–taillis	20 300 12 500	14 600	83 200 43 900	19 800 11 600	17 900 48 000	3 700 10 400	2 700	
Mélange futaie de conifères–taillis	24 700	9 400	12 500	2 900	2 900			
Taillis simple	500							
Boisements morcelés de feuillus purs	19 800	1 500						
Boisements morcelés de conifères purs			700	400	500			
Boisements morcelés à feuillus prépondérants et conifères	4 300	1 600						
Boisements morcelés à conifères prépondérants et feuillus	800		7 300	2600	6 500 7 800 14 300	2 400 6 900 400		
Boisements lâches	4 900							
Bosquets et boqueteaux	3 700	1 900	8 000		1 100	700		
TOTAL	222 200 58 300	72 400 8 900	250 600 114 400	55 700 23 400	136 900 104 700	31 900 20 900	3 800	

N.B. Voir remarque sous le tableau 15 (S).

19 – Tableau 15.1 (P)
Formations boisées de production
Volume des peuplements selon les conditions d'exploitation des bois et le type de peuplement
Propriétés privées

Conditions d'exploitation / Type de peuplement	Débardage sans création de nouvelles infrastructures						Débardage avec création de nouvelles infrastructures	
	moins de 200 m		200 à 500 m		plus de 500 m		Toutes distances	
	Volume total m3	Dont catégories 1 + 2 m3	Volume total m3	Dont catégories 1 + 2 m3	Volume total m3	Dont catégories 1 + 2 m3	Volume total m3	Dont catégories 1 + 2 m3
Futaie feuillue	556 600 *63 900*	235 300 *15 400*	342 900 *93 100*	147 100 *51 900*	180 100 *119 200*	70 100 *73 600*		
Futaie de pins	775 600	322 900	607 600	277 900	220 400 *49 700*	103 000 *16 900*		
Autres futaies de conifères	1 549 400 *49 600*	592 400 *9 300*	1 425 300 *258 700*	513 200 *116 800*	1 626 200 *336 600*	602 700 *59 700*	9 000 *1 800*	
Futaie mixte de pins	636 700 *108 600*	247 900 *27 600*	590 200 *55 000*	238 600 *29 700*	500 800 *15 100*	243 300 *2 500*		
Mélange futaie feuillue–taillis	1 222 700 *1 235 500*	252 000 *293 300*	2 544 000 *1 582 300*	723 900 *554 900*	1 421 500 *2 154 400*	248 700 *609 900*	*295 500*	***13 600***
Mélange futaie de conifères–taillis	1 515 000 *383 100*	541 300 *157 000*	1 158 800 *178 400*	341 600 *69 000*	558 100 *215 000*	147 500 *68 900*		
Taillis simple	83 200 *38 700*	9 500 *3 800*	110 000 *118 100*	11 300 *15 800*	71 200 *181 900*	4 800 *16 200*		
Boisements morcelés de feuillus purs	1 220 800 *442 900*	361 000 *231 700*	885 200 *451 100*	317 100 *163 000*	377 700 *35 900*	132 800 *17 600*		
Boisements morcelés de conifères purs	448 800 *65 500*	152 200 *25 700*	295 800 *22 200*	83 100	100 500	41 300		
Boisements morcelés à feuillus prépondérants et conifères	470 500 *60 000*	181 700 *24 500*	523 500 *189 100*	148 600 *65 500*	144 100 *14 100*	77 000 *4 800*		
Boisements morcelés à conifères prépondérants et feuillus	1 035 900 *137 500*	447 500 *48 700*	959 800 *291 000*	315 400 *91 900*	286 100 *66 900*	102 900 *7 500*		
Boisements lâches	16 000 *16 500*	2 000 *1 600*	30 100 *8 200*	10 300 *1 200*	71 400 *11 200*	8 300 *500*		
Bosquets et boqueteaux	1 308 800 *88 700*	431 100 *37 600*	535 400 *108 400*	131 000 *64 900*	155 400	44 100		
TOTAL	10 840 000 *2 690 500*	3 776 800 *876 200*	10 008 600 *3 355 600*	3 259 100 *1 224 600*	5 713 500 *3 200 000*	1 826 500 *878 100*	9 000 *297 300*	***13 600***

N.B. Voir remarque sous le tableau 15 (S).

19 – Tableau 16

Formations boisées de production
Surface des peuplements par densité de couvert des peuplements
S) Propriétés soumises au régime forestier P) Propriétés privées

Peuplements	Densité de couvert des peuplements					
	non recensables [1] ha	10 % à 24 % [2] ha	25 % à 49 % [2] ha	50 % à 74 % [2] ha	75 % et plus [2] ha	TOTAL ha
S) Peuplements à feuillus prépondérants (3)	175		216	288	1 815	2 494
Peuplements à conifères prépondérants (3)	2 426	15	577	1 511	3 752	8 281
TOTAL	2 601	15	793	1 799	5 567	10 775
P) Peuplements à feuillus prépondérants (3)	7 564	113	2 198	27 940	112 224	150 039
Peuplements à conifères prépondérants (3)	12 398	161	5 455	18 995	61 631	98 640
TOTAL	19 962	274	7 653	46 935	173 855	248 679
TOTAL TOUTES PROPRIETES	22 563	289	8 446	48 734	179 422	259 454

(1) Peuplements formés principalement par des arbres non recensables, le couvert des arbres recensables étant inférieur à 10 % (diamètre de recensabilité = 7,5 cm à 1, 30 m)

(2) Peuplements dans lesquels le couvert des arbres recensables est supérieur à 10 %, le couvert total des peuplements comprenant également le couvert libre des arbres non recensables.

(3) La distinction entre peuplements à feuillus prépondérants et peuplements à conifères prépondérants est faite par les essences prépondérantes.

19 – Tableau 17

Formations boisées de production
Surface des peuplements par classe de volume à l'hectare
S) Propriétés soumises au régime forestier P) Propriétés privées

Peuplements	Classe de volume à l'hectare							
	Moins de 20 m3		20 à 50 m3	50 à 150 m3	150 à 250 m3	250 à 400 m3	Plus de 400 m3	TOTAL
	Surface totale ha	Dont surface des peuple-ments non recensables ha	ha	ha	ha	ha	ha	ha
S) Peuplements à feuillus prépondérants (1)	175	175	423	1 159	608	129		2 494
Peuplements à conifères prépondérants (1)	3 303	2 426	1 273	1 971	1 415	261	58	8 281
TOTAL	3 478	2 601	1 696	3 130	2 023	390	58	10 775
P) Peuplements à feuillus prépondérants (1)	13 881	7 564	12 669	62 276	39 839	18 076	3 298	150 039
Peuplements à conifères prépondérants (1)	17 930	12 398	10 989	32 531	18 193	13 475	5 522	98 640
TOTAL	31 811	19 962	23 658	94 807	58 032	31 551	8 820	248 679
TOTAL TOUTES PROPRIETES	35 289	22 563	25 354	97 937	60 055	31 941	8 878	259 454

(1) Cf. note 3 du tableau 16.

IMPRIMERIE NATIONALE Impression d'après documents fournis - 5 039057 TSX